

LE COURRIER DE BERTHIERVILLE

ORGANE HEBDOMADAIRE DES INTÉRÊTS DU COMTÉ DE BERTHIER-MAS KINONGÉ.

VOL. XI. NO. 37.

Saint-Justin, le Vendredi, 19 JUILLET 1940.

Camille Ducharme, Rédacteur-Gérant

SYMPATHIE POUR LES ENFANTS REFUGIES

CHACUN SA PLACE. — CHARITÉ AUSSI POUR NOS PETITS CANADIENS

En quelques mois, des millions d'hommes, de femmes et d'enfants ont été dépossédés de tous leurs biens. Sans asile, ils ont fui des semaines et des semaines devant un envahisseur sans pitié. A la recherche d'un abri, certains ont jeté un regard vers notre pays.

Refugiés dignes de sympathies, ils ont droit à la charité de tout l'univers. Des prodiges ont été accomplis pour soulager les misères de ces humains pourchassés. D'autres initiatives devront être prises pour secourir ces miséreux.

Les hommes et même les femmes peuvent supporter bien des privations qui seront vite disparues avec quelques bons soins et un prompt rétablissement dans leur pays. Ils peuvent attendre quelques mois. Ils ont attendu des années en 1914-18.

Mais les enfants! Innocentes victimes, ils risquent de porter toute leur vie la marque des souffrances occasionnées par une fuite imprévue. Même si nos besoins sont grands, nous ne pouvons rester indifférents à leurs larmes et à leurs plaintes. Déjà ont été organisés des envois d'enfants de réfugiés. Plusieurs ont même atteint nos rives. A ce nombre se joignent les petits Anglais à qui on veut éviter le spectacle et les privations de la guerre. On a demandé au Canada d'abriter temporairement un nombre assez considérable des petites victimes des ambitions nazistes. Devant une telle infortune le cœur canadien s'est ému et semble pouvoir trouver des ressources nouvelles pour soulager cette autre misère.

Il serait à souhaiter que le passage de ces petits enfants au Canada affecte le moins possible leur avenir. Un soin particulier devrait être pris pour qu'ils ne souffrent pas trop au cours de leur exil. On devrait tenir compte de leur reli-

gion et de leur langue lorsqu'on les distribuera dans les foyers canadiens.

Belges et Français devraient trouver chez les Canadiens français le foyer qui leur conviendra le mieux. Les catholiques anglais devraient trouver l'hospitalité dans des familles catholiques. Les petits anglicans, presbytériens, etc., devraient être confiés à des familles anglicanes, presbytériennes, etc..

Détails, soutiendront certains, auxquels les circonstances ne permettent pas de s'arrêter. Détails assez importants pour influencer l'avenir de ces chers petits. Si nous les accueillons, c'est afin de leur rendre l'avenir moins pénible. Temporairement déracinés de leur pays, éloignés de leur famille, pourquoi irons-nous leur arracher les derniers souvenirs de leurs premières années d'enfance: leur langue et leur religion. Si nous voulons les aider, faisons le geste généreusement et dans toute sa plénitude. Voyons à ce détail très important sur la vie d'un enfant.

Il y a aussi la classe nombreuse de nos petits réfugiés canadiens: les enfants de nos crèches. Ils ont du fuir bien involontairement la lâcheté de parents sans cœur ou de parents coupables. Ils ont vu le jour chez nous. Leurs parents nous coudoient chaque jour. Leur vie de réfugiés n'est pas temporaire. S'ils sont actuellement à l'abri des misères physiques, leur avenir est plus sombre que celui des petites victimes de l'invasion.

Pendant qu'avec raison, nous nous apitoyons sur le sort des petits réfugiés européens, pendant que nous leur préparons un abri temporaire, que faisons-nous pour les petits réfugiés de nos crèches? Notre charité est-elle plus sensible aux misères des petits étrangers qu'à celles de nos petits réfugiés canadiens?

Quand comprendrons-nous la hiérarchie des devoirs de charité?

BERTHIERVILLE

VA ET VIENT

Madame J.-O. Godoury, de Montréal en visite à Berthierville cette semaine.

Mlle Marthe Lalonde de Montréal passe quelques jours à Berthierville.

SOREL. —

L'ouverture de l'Hôpital Richelieu avait lieu dimanche dernier: la bénédiction était présidée par M. le chanoine J.-B. Nadeau. On sait sans doute que l'un des nôtres, le docteur Gaston Caisse, est le chirurgien en chef de cette nouvelle institution.

TENNIS. —

La partie de jeudi dernier entre les clubs Lamarche et Ménard s'est terminée par le score 6 à 2 en faveur de l'équipe Lamarche.

RELU PRESIDENT. —

A l'assemblée des Commissaires d'écoles de la ville lundi soir, c'est M. P.-D. Sanschagrin qui a été réélu président pour la nouvelle année; M. Arthur DeGrandpré a été lui aussi réengagé comme secrétaire-trésorier.

BAPTEME. —

Le 11 juillet était baptisé Joseph-Jean-Romain, enfant de M. et Mme Alfred Morin. Parrain et marraine: M. et Mme Maxime Morin.

POUR LA TAXE DE VENTE

M. Albert Gagné a passé quelques jours ici pour instruire les gens du commerce, sur le fonctionnement de la taxe de vente au détail.

AUTO PILLE. —

Lundi soir, M. Bernard Bourgeois qui était de passage à Montréal par affaires, avait le désappointement de retrouver son auto tout massacré; les voleurs avaient forcé les portes pour enlever une couverture, des outils, etc.

ACCIDENT. —

Un accident nouveau genre et peu banal est survenu dimanche soir sur la route Berthier-Sorel, entre deux cyclistes, qui se sont frappés face à face; l'un d'eux était assez gravement blessé qu'on fit mander l'ambulance Brissou de Joliette pour le transporter à l'hôpital Notre-Dame de Montréal.

MARIAGES. —

Le 10 juillet: M. Edouard Lafortune à Mlle Berthilde Gervais.
Le 13 juillet: M. Paul-Emile Robitaille à Mlle Yvonne Robitaille.
Le 14 juillet: M. Georges Mathieu à Mlle Emilia Piette.
Le 14 juillet: M. Chrysologue

Les Affaires Municipales

LE ROLE DE 1940 EST HOMOLOGUE

Lundi soir, à la satisfaction des évaluateurs et à la surprise du conseil municipal, aucune plainte n'a été présentée contre le rôle d'évaluation, de sorte qu'en quelques minutes le rôle fut homologué et le secrétaire-trésorier autorisé d'appliquer les taxes foncières de l'année courante, soit une piastre et vingt par cent piastres d'évaluation.

Plus de sévérité dans la perception des charges d'eau
Le conseil continuera de se montrer plus sévère dans la perception des charges d'eau; quelques-uns ont déjà eu le désappointement de se voir fermer le service de l'eau, d'autres auront le même sort durant ces prochaines semaines à moins d'entente avec le surintendant de l'aqueduc ou le secrétaire-trésorier: il n'est pas dans l'intention du conseil municipal de terroriser les preneurs d'eau mais il faut que les arriérés disparaissent des livres.

BEL ESPRIT CIVIQUE. —

L'organisation du terrain de jeux se continue toujours et le conseil avait le plaisir de constater le bel esprit civique de nos industriels à la nouvelle que par exemple la Distillerie Melchers consentait à louer son espace pour une piastre par année, que le président de la Diminution Blank Book de St-Jean, M. G.-A. Savoy se faisait un plaisir de céder ses droits à la ville sur une partie de lot voisin du terrain en question pourvu que ce soit pour un parc public, qu'enfin la première pièce d'amusement pour les enfants, une glissoire, arriverait ces jours prochains, avec les compliments de la Compagnie Eddy Match.

RELEVÉ DE LA CAISSE AU 30 JUIN 1940

RECETTES:

EAU: —

Année courante	\$ 5672.50
Arrérage	1344.54
Compteurs	632.88
Intérêts, (\$5.93 plus 0.89)	6.82
Total pour l'Eau:	7656.74

TAXES: —

Foncières: Année courante	\$ 2280.86
Foncières: Arrérages	3234.64
Locatives: Arrérages	448.05
Autres Taxes: Année courante	45.00
Autres Taxes: Arrérages	1243.33
	\$ 7251.88

Travaux:	\$ 184.36
Marché	449.15
Intérêts: (\$68.34 plus \$89.50)	157.84
Loyer des Compteurs	101.31
Divers:	2450.67
	\$ 3343.33

Total des recettes	\$ 18251.95
Argent en caisse et en banque le premier janvier 1940	307.10

Total \$ 18559.05

DEBOURSEES: —

Salaires généraux	\$ 3114.54
Incendie et Police	347.92
Téléphones	57.21
Entretien des rues	4945.25
Eclairage des rues	826.83
Hygiène et Sanitation	216.50
Bienfaisance et Hôpitaux	81.72
Administration	793.19
Aqueduc: Force Motrice	600.90
Aqueduc: Entretien	260.80
Marché	90.09
Remboursement emprunt temporaire	300.00
Obligation	1100.00
Intérêts et charges de banque	4998.26
Autres déboursés	242.45
Remboursement de taxes d'Eau	16.50

Total des déboursés	\$ 17994.16
Surplus des recettes	\$ 564.89

POUR L'ENREGISTREMENT NATIONAL. —

Laporte à Mlle Marie-Reine Lavallée.

Le 14 juillet: M. René Asselin à Mlle Yvette Lefebvre.

Le 14 juillet: M. Angelbert Lafontaine à Mlle Béatrice Proulx.

Le 14 juillet: M. Paul-Emile Carpentier à Mlle Laura Pagé.

Le 14 juillet: M. Arcade Godoury à Mlle Yvette Lambert.

Le notaire J.-A. Rouleau de Berthierville et Me Miville Lesage de Louiseville, viennent d'être nommés registrateurs, en charge de l'enregistrement national dans le comté de Berthier-Maskinongé, qui aura lieu au mois d'août prochain.

MARIAGES A LA HATE

On a assisté samedi et dimanche à une véritable course aux mariages. On a constaté que dans toutes les paroisses du pays, non seulement dans la province de Québec, mais aussi dans l'Ontario, dans l'Ouest et ailleurs, c'est par dizaines, c'est par centaines que les ministres du culte ont célébré des mariages en toute hâte samedi et jusqu'à minuit dimanche soir.

Evidemment cette course inusitée à l'autel nuptial avait une cause! Le ministre de la Défense nationale ayant annoncé il y a quelque temps que les gens mariés après le 15 juillet tomberaient dans la classe des

célibataires pour la mobilisation, plusieurs jeunes gens qui devaient se marier à l'automne ou dans quelques semaines avancèrent la date de leur lune de miel et se précipitèrent dans nos églises afin d'obtenir la bénédiction nuptiale. Par permission spéciale, les mariages furent célébrés jusqu'à minuit.

Cette augmentation soudaine du nombre des mariages au pays, dans toutes les provinces sans distinction, démontre clairement que la population ne s'attendait pas à la mobilisation et avait cru à la parole de nos ministres au sujet de l'enrôlement obligatoire.

Le Courrier de Berthierville

JOURNAL HEBDOMADAIRE

M.-H. GAGNE & FILS, Editeurs-Prop.
Camille DUCHARME, Rédacteur-Gérant
55 RUE DE FRONTENAC,
BERTHIERVILLE

ABONNEMENT:

Ville et comté de
Berthier-Maskinongé, un an . . . 0.50
Pour le Canada, un an . . . \$1.00
Pour les Etats-Unis . . . \$1.50
Toute année commencée est due en entier.

Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté il est entendu que les articles du Courrier sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

LE CONGRES
DES HEBDOS

M. C.-A. Robidoux, directeur du "Journal de Waterloo", a été élu président de l'Association des hebdomadaires Canadiens-français, au cours du congrès annuel de cette Association, tenue en fin de semaine, aux chalets Laframboise, à Notre-Dame de Pontmain, comté de Labelle, un des plus pittoresques endroits de villégiature du Nord de Montréal.

Les principaux hebdomadaires de la province étaient représentés à ce congrès par leurs directeurs, rédacteurs, employés, etc. On remarquait principalement MM. Harry Bernard, président sortant de charge, C. A. Robidoux, Edouard Hains, de la Chronique de Magog, Mme Edouard Hains, Mme C. Laurence, de Granby; M. Lionel Bertrand, de la Voix des Milles-Iles, de Ste-Thérèse, Mme Bertrand; M. Albert Wallot, du Progrès de Valleyfield; et de Mme Wallot; M. L. O. Perrier, du "Canada français" de St-Jean, et Mme Perrier; M. Gérard Veilleux et M. Adélaïde Rivard de "La Parole" de

Drummondville; M. Jean Lafrenière, du "Courrier de Sorel"; M. Camille Lucharme, du "Courrier de Berthier" et Mme Ducharme; M. Raymond Douville, du "Bien Public" de Trois-Rivières; M. J.P. Quirion, de "L'Eclair" de Beauceville, Mme Quirion et Melle L. Martin; MM. W. H. et Ernest Gagné, de l'Echo de St-Justin, Mme Gagné de St-Justin; Mme A.-C. Millen et Mme B. Bourgeois, de Berthierville; M. J.-Alp. Fortin, de l'Autorité de Montréal; M. Marquis, du "Courrier de Montmagny"; Mme Marquis et M. Filion; M. et Mme Ronald Everson, de Montréal; M. et Mme Thibodeau, de Montréal; M. Raymond Simard, de Montréal; Mlle Bernard, M. Guy Bousquet et M. G. Chartier, de Saint-Hyacinthe; B. Bernard Gareau, de "L'Echo du Nord" de St-Jérôme; Mme Camille Duguay, de "La Voix des Bois Francs" de Victoriaville.

Les élections ont donné le résultat suivant: président, C. A. Robidoux; 1er vice-président, L. O. Perrier; 2e vice-président, Lionel Bertrand; sec-trésorier, Raymond Douville; gérant d'affaires, Edouard Hains; directeurs: Jean Lafrenière, J. P. Quirion, Albert Wallot et Gérard Veilleux.

Au cours de son assemblée générale, l'Association a décidé de s'affilier, comme groupement, à la Canadian Weekly Newspapers Association.

Au cours de la journée de dimanche, les membres présents ont eu le grand avantage de rencontrer S. Exc. Mgr Desranleau, Evêque-Coadjuteur de Sherbrooke, qui était de passage à Notre-Dame de Pontmain. Au cours de la messe spéciale célébrée pour les hebdomadaires, Son Excellence a prononcé une brève allocution sur l'importance de la presse rurale et sur le bien qu'elle accomplit.

Berthierville

NAISSANCE. —

Nous présentons nos félicitations à M. et Mme Eugène Fréchette, à qui un fils est arrivé mardi. Mme Fréchette est la fille de M. et Mme J.-A. Robidoux.

SAUVETAGE. —

Réveillé par des cris de détresse, en pleine nuit de dimanche à lundi, M. Jean Aucoin, fils de M. et Mme Paul Aucoin, se portait aussitôt au secours d'un pauvre bougre qui se débattait dans le fleuve près du restaurant Bellevue; à l'aide d'une planche que la victime trouva fort de circonstance, M. Aucoin réussit à rendre son homme à l'escalier qui se trouve en face de l'hôtel du Canada. On n'a pu découvrir la cause de l'accident.

Encouragez nos annonceurs

— PÈLERINAGE —

A la demande de plusieurs personnes qui ont pris part au pèlerinage organisé par Mme Emile Marseille l'an dernier à Ste-Anne de Beaupré, Mme Marseille vient de décider d'en organiser un autre cette année, qui aura lieu le samedi 27 juillet pour revenir dimanche le 28.

Le voyage se fera par autobus et le prix en sera de \$3.00 aller-retour.

Les personnes intéressées, hommes, jeunes gens, dames ou jeunes filles sont priées de communiquer avec Mme E. Marseille, 65 Montcalm, Berthierville. Tél. 80.

Il n'existe aucun autre
tabac EXACTEMENT TEL QUE LE
OLD CHUM

Service du tourisme
du Québec

Le Col. Boulanger résume les résultats des six premiers mois.

Québec, juillet — Les premiers rapports sur le tourisme dans la province de Québec en 1940 révèlent que l'année se comparera favorablement à l'an dernier, selon le Col. J.L. Boulanger, chef de cabinet et directeur de l'Office du Tourisme, qui prononçait une causerie sur ce sujet aujourd'hui.



Le Colonel J.L. Boulanger, secrétaire du service du Bureau du Tourisme de la province de Québec, qui déclara dernièrement que notre province reçoit cette année environ le même nombre de touristes que l'an passé.

d'hui, au Château Frontenac, sous les auspices du Kiwanis. Au cours des premiers six mois cette année, 68,884 automobiles sont entrées dans la province, comparativement à 70, 107 au cours de la même période en 1939, a précisé M. Boulanger.

Notant qu'une forte campagne, restreinte à retenir les Américains dans leurs pays cette année, est en cours aux Etats-Unis, le Col. Boulanger a déclaré que la province de Québec dépensait actuellement plus d'un quart de million de dollars en publicité directe et indirecte, sans compter l'argent que dépensent, aux mêmes fins, les compagnies de chemin de fer et de navigation, les hôtels et les associations particulières. Ce qui porte à plus de \$1,000,000 la somme dépensée pour la publicité de la province Québec.

De bonnes routes, de bons hôpitaux de transport, les hôtels et les associations intéressées

TAXI BRISSETTE

TROIS AUTOMOBILES A LA DISPOSITION DU PUBLIC
JOUR ET NUIT

\$0.25 pour la traversée de Sorel

Voyage de Berthierville à Montréal tous les jours \$1.00

TAXI BRISSETTE
Téléphone No. 85

Le seul taxi avec permis de transport-voyageur et avec assurances pour les passagers

ont besoin de la collaboration étroite du public. Il nous faudra aussi cultiver dans notre province la vieille hospitalité française, qui se traduit par un accueil chaleureux, une table généreuse et un bon lit. Et il ne faut négliger de démontrer qu'en sauvegardant notre esprit français nous sommes demeurés différents tels et une bonne publicité, tels sont les trois facteurs essentiels au succès de l'industrie du tourisme. "Dans le domaine du tourisme, a ajouté le Col. Boulanger, il y a de la concurrence comme dans les autres domaines. Chacun doit mettre l'épaule à la roue si l'on veut que le succès couronne nos efforts. Le Gouvernement, les municipalités, les des autres peuples de l'Amérique du Nord.

A propos du bill du
nantissement

Bien des personnes écrivent, ces jours-ci, au ministère de l'Agriculture pour demander si le bill no 40 dit nantissement, bill voté à la fin de la dernière session, a quelque rapport avec l'Office provincial du Crédit Agricole.

En d'autres termes, on demande si le ministère consent des prêts moyennant garantie ou nantissement en récoltes, animaux ou autres valeurs du même genre.

A cela, le ministère répond dans la négative. Il ne prête pas à court terme contre des biens donnés en nantissement.

Le bill du nantissement a été voté de façon à faciliter les prêts entre particuliers. La notice explicative suivante précède le texte:

"Ce projet a pour but de faciliter aux cultivateurs l'obtention de crédits à courte échéance en leur permettant de donner en garantie des produits agricoles ou des animaux domestiques. Sous la loi actuelle, le gage exige le désaisissement, ce qui le rend inapplicable à des cas semblables. Afin de prévenir les fraudes, il est prévu un système d'enregistrement."

Voici d'ailleurs en quels termes est conçu le bill relatif au nantissement:

Sa MAJESTÉ, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit:

1. — Le Code civil est amendé y ajoutant, après l'article 1979, le chapitre et les articles suivants:

CHAPITRE TROISIEME

"Du nantissement agricole"

"1979a. Tout agriculteur peut nantir en garantie d'un prêt qu'il contracte, pour un terme n'excédant pas dix-huit mois, tous animaux domestiques et tous produits de son exploitation présents et à venir, tout en conservant la garde. L'emprunteur a, envers le créancier, les obligations d'un dépositaire, sans avoir contre lui aucun recours pour frais

de garde ou de conservation. "1979b. Ce nantissement doit être constaté par un écrit fait en double dont un exemplaire doit être déposé au bureau d'enregistrement de la division où se trouve la ferme dont les produits sont nantis ou sur laquelle sont gardés les animaux nantis.

"1979c. Au défaut de l'emprunteur de remplir ses obligations, le créancier peut, sans préjudice de tout autre recours,

1. — contraindre l'emprunteur à lui livrer, sur demande, les choses nanties;

2. — vendre ces choses à l'enchère, après avis donné le dimanche, par affiche et lecture, à la porte de l'église de la paroisse à l'issue du service du matin, au moins trois jours avant la date de la vente, et déposé à la poste, sous pli recommandé, à l'adresse du débiteur.

Huit jours après la vente, le créancier est tenu de rendre compte à l'emprunteur ou à ses créanciers, du produit de la vente et de remettre tout surplus restant entre ses mains après acquittement de la dette et des frais encourus.

"1979d. Par dérogation aux articles 598 et 599 du Code de procédure civile les choses nanties sont saisissables pour ce qui est dû au créancier; il ne peut être convenu qu'à défaut de paiement, ce dernier sera propriétaire, et lorsqu'il en a obtenu la possession, il est tenu, si l'emprunteur l'exige, de les réaliser sans retard inutile. Pour le surplus, ce nantissement donne au créancier les droits résultant du gage."

2. — La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

Le journal
catholique

Il est plus important aujourd'hui, dit l'évêque de Dijon, de soutenir la "Presse Catholique" que nos écoles, car avec le journal nous pouvons avoir et soutenir nos écoles; sans lui, nous n'aurons rien.

EXAGERATION

L'exagération, en voulant agrandir les petites choses, les fait paraître plus petites encore.

D'ALEMBERT — Eloge.

LE PETUNIA L'EMPORTE

La fleur favorite des botanistes-chefs-de-gare du Canadian National, c'est le pétunia, note M. J. Cameron, jardinier du district, après avoir distribué 60,000 plants de fleurs. Puis viennent les géraniums, les pensées, les marguerites et les autres. Chaque district du Canadian National possède sa propre serre.

Nous gagnerons la guerre, faut aussi gagner la paix. Sauvez vos économies en les plaçant dans les Certificats d'épargne de guerre.

Petites Annonces

Confidentiel

HOMMES! FEMMES! VOULEZ-VOUS DE l'entrain normal à 40 ans? Essayez comprimés OSTREX. Leurs toniques stimulants, éléments d'huitres aident la vigueur normale. Si non satisfaits avec résultats premier paquet, fabricant rembourse son bas prix. Venez, écrivez Pharmacie Berthier et toutes bonnes pharmacies.

— A VENDRE —

Propriété pouvant servir de résidence et au commerce, en bonne condition, située au No 13, Avenue Ste-Geneviève. S'adresser à Alfred Lavallée, 11892 Valmont, Bordeaux, Montréal.

Chambre et pension

Bonne chambre et pension au No 21 de Frontenac, Berthierville. Casier postal 175.

PERDUE

Une épingle genre "camée" a été perdue, soit à l'église ou sur la rue de Montcalm: récompense à qui la rapportera à La Pharmacie Berthier.

Madeleine de Verchères

François Jarret, sieur de Verchères, naquit vers 1641 à St-Chef, petite ville de l'Isère, en France. Il était le fils de Jean Jarret et de Claudine Pécoudy, sœur elle-même d'Antoine Pécoudy, sieur de Contrecoeur, lieutenant et capitaine de l'armée d'Italie, plus tard capitaine du régiment de Carignan et futur Seigneur de Contrecoeur.

Le jeune François Jarret entra dans la carrière des armes et, en qualité d'enseigne, suivit, en 1665, la compagnie de son oncle, en Nouvelle-France. Ils arrivèrent tous deux à Québec avec monsieur de Salles, commandant du régiment de Carignan, le 17 août 1665.

Au licenciement des troupes du régiment de Carignan, oncle et neveu résolurent d'élire domicile au Canada. Le 17 septembre 1669, François Jarret de Verchères se maria à Sainte-Famille, dans l'île d'Orléans, à Marie, fille de Jacques Perrot dit Vildaigne, de l'Aurore, en France, et de Michelle Leffé.

Le 29 octobre 1672, M. Talon, deuxième intendant de la Nouvelle-France, lui concéda "une lieue de terrain de front sur une autre de profondeur, à prendre sur le fleuve St-Laurent, entre les concessions des sieurs de Grandmaison et de Vitray".

Un peu plus tard, en 1673, le seigneur de Verchères se faisait attribuer par M. de Frontenac deux îlots situés en face de son domaine, l'île des Prunes et l'île Longue. Puis, en 1678, il ajoutait à sa seigneurie "une lieue de terre d'augmentation, à prendre dans la profondeur du domaine".

Cette seigneurie était bien l'une des plus accessibles aux coups des Iroquois qui, pour éviter le Fort de Sorel, passaient volontiers par les îles de Verchères, de Contrecoeur, — seigneurie d'Antoine Pécoudy de Contrecoeur — et de Saint-Ours. Et c'est là la raison pour laquelle les colons eurent à subir à l'origine, dans toute cette région et particulièrement à Verchères, d'incessantes alertes, comme nous allons le voir.

De son union avec Marie Perrot, François Jarret de Verchères eut douze enfants, parmi lesquels Marie Madeleine, plus communément appelée Madelon, notre jeune héroïne.

Marie Madeleine de Verchères, toujours appelée, par les siens et dans les récits de l'époque, Madelon, naquit à Verchères le 3 mars 1678. Son enfance fut celle de la jeunesse française du Canada en ces temps où chaque journée représentait un danger nouveau et elle vécut ainsi dans d'incessantes alarmes et dans

des deuils successifs toutes ses premières années.

De 1687 à 1691, elle vit mourir, tués par les Iroquois, un de ses frères, un de ses beaux-frères et un de ses oncles. En 1690, elle fut aussi le témoin de la bravoure exceptionnelle de sa mère, dont elle se révéla peu après la digne fille. En effet, au cours de cette année, Marie Perrot, assaillie chez elle en l'absence de son mari, le seigneur de Verchères, tint tête seule pendant deux jours avec une bravoure digne d'un vieux guerrier à tout un parti d'Iroquois.

Le seigneur de Verchères avait érigé autour de son manoir seigneurial une sorte de fort ou de camp retranché; à la moindre alarme, les habitants s'y pouvaient réfugier et défendre assez aisément. On y entretenait nuit et jour un ou deux fonctionnaires et le fort de Verchères, en dehors des fusils dont étaient armés ses soldats, possédait, au surplus, quelques pièces de campagne, petits canons dont le bruit était plus nécessaire pour appeler au secours que les boulets pour écarter l'ennemi.

C'était, en réalité, un grand enclos formé de palissades avec quelques bastions et une ou deux redoutes. L'église et le manoir y étaient renfermés et il y avait assez d'espace pour y mettre à l'abri, en cas de besoin, femmes, enfants et bestiaux des colons du voisinage.

Le 22 octobre 1692, notre Madeleine, âgée de quatorze ans et demi, se trouvait seule à Verchères; son père étant à Québec par ordre de monsieur de Callières, alors gouverneur de Montréal où sa mère était justement de passage.

Elle était à quelque 300 pieds du fort lui-même quand elle entendit plusieurs coups de fusil sans savoir du tout sur quoi l'on tirait. Elle s'aperçut pourtant bientôt que les Iroquois faisaient feu sur les colons de son père éloignés du fort d'environ une demie-lieue. Un de ses domestiques lui cria: "Sauvez-vous, Madeleine, sauvez-vous! voilà les Iroquois qui viennent fondre sur nous."

Se détournant, elle aperçut environ 45 Iroquois qui accouraient vers elle, n'en étant éloignée que d'une portée de pistolet.

Se recommandant à la Sainte Vierge, elle courut vers le fort, décidée à périr plutôt en combattant qu'à tomber vivante entre les mains des sauvages.

En dépit de la fusillade, Marie Madeleine de Verchères arriva jusqu'à la première palissade du fort, criant: "Aux armes! aux armes!"

dans l'espoir que quelqu'un viendrait la secourir. Mais en vain, la plupart des soldats étaient à la chasse et il n'y avait dans le fort que deux d'entre eux, un domestique du nom de Laviolette, un vieillard de 80 ans, quelques femmes et des enfants dans le plus grand désespoir car leurs maris, leurs pères, leurs frères venaient d'être tués par les Iroquois, et les deux propres frères de Madelon, Pierre, âgé de 12 ans et Alexandre, de 10½.

Entrée saine et sauve dans le fort par pur miracle, devait-elle dire elle-même un peu plus tard, Madeleine de Verchères en ferma les portes, fit attentivement la visite des bastions et de la redoute, faisant redresser les quelques pieux tombés, boucher les brèches et remontant le courage de ses deux seuls soldats, prêts à se faire sauter dans la crainte d'être pris vivants par les Iroquois et d'être livrés aux tortures de ces cruels barbares.

Jetant sa coiffe, arborant fièrement son chapeau comme un signe de commandement, armant ses deux frères, leur ordonnant de se battre jusqu'à la mort, malgré leur jeune âge, évoquant les leçons d'honneur et de bravoure données par son père, citant l'exemple de sa mère, notre jeune héroïne enflamma réellement les cœurs de sa petite troupe et organisa la défense.

Dans la relation qu'elle fit elle-même de ces journées mémorables, elle dit qu'animés par ses paroles, ses frères et les soldats firent un feu continu sur l'ennemi. Elle fit tirer du canon, non seulement pour effrayer les Iroquois mais encore pour avertir les autres soldats qui étaient à la chasse de se sauver dans quelque autre fort. Et tout cela parmi les cris lamentables des femmes et des enfants qui continuaient à pleurer la mort d'être chers et la perte de tous leurs biens.

Vers la fin de ce premier jour, Madeleine de Verchères aperçut un canot sur la rivière vis-à-vis du fort. C'était le sieur Pierre Fontaine avec sa famille qui venait débarquer à l'endroit exact où quelques heures plus tôt elle avait failli être surprise par les Iroquois. Les nouveaux venus étaient en grand danger et notre héroïne demanda aux deux soldats d'aller favoriser leur débarquement à quelque cinq arpents du fort. Ils eurent peur et ne voulurent pas courir à une mort qu'ils prétendaient certaine.

Madeleine décida alors d'aller elle-même au bord de la rivière, fusil en main et chapeau sur la tête. Elle plaça son domestique en sentinelle à la porte du fort qu'il avait mission de tenir ouverte en surveillant les alentours et partit, pensant que les Iroquois croiraient peut-être que c'était une feinte pour les engager à venir au fort et qu'ils ne bougeraient pas. Ils durent en effet le croire car Madeleine de Verchères ramena, sans qu'aucune attaque se produisit, Pierre Fontaine, sa femme et ses enfants jusqu'au fort en les faisant marcher devant elle.

Le premier soir, la nuit vint dans une impétueuse tempête de neige et de grêle. Et les Iroquois parurent un moment vouloir escalader le fort à la faveur des ténébres.

Madeleine de Verchères organisa alors avec un hardiesse incroyable la défense, en prévision d'un siège assez long. Elle prit le fort pour son partage, avec le vieillard de 80 ans, son domestique et ses deux frères. Elle envoya Pierre Fontaine et les deux soldats à la redoute avec la femme et les enfants. Et elle leur dit: "Si je suis prise, ne vous rendez jamais, quand même je serais brûlée et hachée en pièces à vos yeux. Vous ne devez rien craindre dans cette redoute, pour peu que vous combattiez."

Et la veille commença. A tout moment, l'on entendait les cris des sentinelles de la redoute au fort

Bois de chauffage

Erable, merisier et autres bois francs.

MAURICE GRANDCHAMP

BERTHIERVILLE

et du fort à la redoute: "Bon quart" auquel un autre "Bon quart" répondait sans attendre et l'on aurait cru, en vérité que le fort et la redoute contenaient une nombreuse garnison.

Et le siège continua. Le lendemain il faisait beau et Madeleine de Verchères retrouva sa gaieté avec une assurance encore plus grande de résister victorieusement à l'ennemi. Elle décida de tirer du canon d'heure en heure, pour avoir du secours de Montréal, éloigné seulement de huit lieues du fort de Verchères. Préoccupée de la défense, de l'organisation, de la surveillance de tout, elle resta près de quarante-huit heures sans dormir ni manger, n'entrant même pas dans la maison paternelle mais se tenant sans cesse sur le bastion ou dans la redoute.

Et une semaine entière s'écoula ainsi. Le huitième jour, à la nuit, M. de La Monnerie, lieutenant envoyé par M. de Callières, arriva par le fleuve avec quarante hommes. Il approchait en grand silence, ne sachant si le fort était pris. Une sentinelle entendant quelque bruit cria: "Qui vive!" et Madeleine, montant sur le bastion, demanda à son tour "Qui êtes-vous?" Ils répondirent: "Français! c'est La Monnerie qui vient vous donner du secours."

Notre héroïne fit ouvrir la porte du fort, y plaça une sentinelle et s'en fut au bord de l'eau pour recevoir les envoyés de M. de Callières. Elle salua l'officier par ces paroles: "Monsieur, soyez le bienvenu, je vous rends les armes." — "Madeleine, répondit-il, elles sont en bonnes mains." Il visita le fort et le trouva en très bon état, une sentinelle sur chaque bastion. Et Madeleine de Verchères lui dit encore: "Monsieur, faites relever mes sentinelles, afin qu'elles puissent prendre un peu de repos, car il a huit jours que nous ne sommes pas descendus de nos bastions."

Et c'est ainsi qu'en la fin de cet octobre 1692, Marie Madeleine de Verchères écrivit en réalité l'une des plus belles et plus héroïques pages de la Nouvelle-France.

Marie Madeleine de Verchères devait, le 8 septembre 1706, épouser à Ville-Marie, Pierre Thomas Tarieu de la Naudière, seigneur de la Péra-de. De ce mariage naquirent six enfants.

Ayant vendu, en 1746, à son frère Jean-Baptiste, sa part de l'héritage paternel à Verchères, notre héroïne mourut à la Péra-de le 8 août 1747.

ST-NORBERT

MARIAGES:—

Ferland-Chevrette. — Le 14 juillet eut lieu en notre église paroissiale le mariage de Mlle Léona Ferland fille de M. et Mme Oscar Ferland à M. Urbain Chevrette fils de M. et Mme Louis Chevrette. M. O. Ferland était le témoin de sa fille et M. Armand Chevrette avocat de Montréal servait de témoin à son frère; les nouveaux époux partirent pour un voyage à Ste-Anne de Beaupré.

Laporte-Champagne. — Le 14 juillet a été béni le mariage de Mlle Es-

telle Laporte fille de M. et Mme Clovis Laporte à M. Pierre-Joseph Champagne de Sorel fils de M. Champagne décédé et de Mme Champagne de Sorel.

VA ET VIENT:—

Mlle Eveline Fréchette à Montréal chez M. et Mme Arthur Lafontaine.

Mlle Laure Fréchette de Sherbrooke chez son père M. H. Fréchette.

M. et Mme Paul-Emile Fréchette et leurs enfants Pierre et Suzette ont aussi visité la famille H. Fréchette.

M. et Mme Alphonse Lafrenière, M. et Mme Sylvio Gascon de St-Jérôme chez M. H. Fréchette.

Milles Jeanne, Antonia et Anita Lafrenière et M. Maurice Lafrenière chez Mme Emile Laporte et Chs. Ed. Lafrenière.

M. et Mme Trefflé Fréchette de Montréal et leurs enfants Bernard et Marielle chez M. Alfred Champagne.

M. et Mme Arcadius Malo de Joliette, et sa famille Milles Jeanne, Thérèse, Madeleine, Cécile, Gisèle, Françoise et Monique Malo, MM. Jean et Claude Malo de Joliette de passage chez M. et Mme André Robillard.

M. et Mme Phyllis Bellerose de St-Félix de Valois chez M. et Mme André Robillard.

M. et Mme Bergeron et leur fils Rodolphe de Montréal chez M. et Mme Louis Vincent.

M. Zénon Bachand et M. Hérobert de Sherbrooke chez M. H. Fréchette.

M. et Mme Napoléon Champagne de Montréal chez M. et Mme Désiré Champagne.

M. et Mme Conrad Lavallée et leur fille chez M. et Mme Azarie Lavallée.

Mme Oza Quévillon de Ferme-Neuve chez M. et Mme Oscar Rondeau.

M. et Mme Louis-Jos. Rondeau de Montréal chez M. et Mme Oscar Rondeau.

Milles B-Aline et Fleurette Lafrenière à St-Jérôme ces jours derniers.

M. Camille Fréchette de Mont-Laurier actuellement à St-Gabriel de Brandon a rendu visite à son père M. H. Fréchette de St-Norbert.

M. et Mme Alfred Bourassa de Montréal, leur fils Liguori et leur fille Yvette chez M. et Mme André Robillard.

Mlle Germaine Rondeau de Montréal chez ses parents M. et Mme Samuel Rondeau.

M. et Mme Paul Laporte et leurs fillettes de Montréal, chez M. et Mme Cléophas Laporte.

M. et Mme Phyllis Dubeau de Montréal et leur fils Gaston chez Mme Arclès Dubeau.

Mlle Yvonne Guilbault de Montréal, M. et Mme Aimé Guilbault et leur famille de Warwick chez M. et Mme Alphonse Champagne.

BAPTEME:—

Le 7 juillet a été baptisé Joseph, Cléophas, Réjean, fils de M. et Mme Rémi-Paul Coulombe (Jeanne d'Arc Laporte). Parrain et Marraine: M. et Mme Cléophas Laporte grands-parents de l'enfant.

Les Lithinés du Dr Gustin

Procurent économiquement la meilleure eau de table et de régime.

Alcaline — Lithinée — Pétillante — Digestive sont très efficace contre

Acide Urique Rhumatisme, Goutte, Maladies du Foie, de la Vessie, de la Peau, de l'Estomac et de l'Intestin. Une boîte de Lithinés contient 12 paquets suffisants pour 12 grosses bouteilles d'un litre. Il faut essayer aussi les Pastilles de Lithinée Gustin que l'on suce à la fin des repas dans les déplacements pour remplacer l'eau Lithinée.

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

La Cie Canadienne des Agences Modernes — 6014, rue DELORMIER.

Dans nos Paroisses

LOUISEVILLE

MARIAGES:—

Samedi et dimanche derniers, 25 mariages ont été célébrés en notre paroisse.

M. le curé Donat Baril bénissaient les mariages suivants:

M. Henri-Paul Milot avec Mlle Eléane Morin. MM. Jean Baptiste Milot et Joseph Morin étaient les témoins.

M. Robert Gagnon avec Mlle Claire Caron. Les témoins étaient: MM. Léo-Paul Gagnon et Germain Caron.

M. l'abbé Maurice Saucier a béni le mariage de M. Georges Latourelle à Mlle Lucille Martin. MM. Rodrigue Latourelle et J. Normand Martin agissaient comme témoins.

M. l'abbé Claude Lafontaine a béni les mariages suivants:

M. Léo-Paul Clermont avec Mlle Marie-Ange Gagnon. Les témoins étaient: MM. Tréfilé Gagnon et Joseph Clermont.

M. Benoît Hébert et Mlle Rosa Lessard. Les témoins étaient: MM. Arthur Hébert et Maurice Hébert.

M. Maurice Bellemare et Mlle Simone Charette. Les témoins étaient: MM. Hector Bellemare et Elie Charette.

M. Georges-Edouard Julien avec Mlle Hortense Paillé. Les témoins étaient: MM. Georges Julien et Georges Paillé.

M. Josaphat Deschênes et Mlle Gratia Lafrenière. Les témoins étaient: MM. Chs-Edouard Deschênes et Wilbrod Lafrenière.

M. Gaston Lebel avec Mlle Blanche Destrempe. Les témoins étaient: MM. Arthur Gélinais et Oscar Lemire.

M. Oscar Paquette et Mlle Laurette Bédard. Les témoins étaient: MM. Omer Bédard et Pierre-Oscar Paquette.

M. Adrien Girard et Mlle Yvonne Bédard. Les témoins étaient: MM. J.-Eugène Bédard et Léonard Noël.

M. Camille Bédard avec Mlle Antoinette Ricard. Les témoins étaient: MM. François Ricard et Xavier Bédard.

M. Léo Langevin avec Mlle Adrienne Gignère. Les témoins étaient: MM. J.-H. Langevin et J.-A. Giguère.

M. Bertrand Noël avec Mlle Thérèse Armstrong. Les témoins étaient: MM. Hormisdas Noël et Wallace Armstrong.

M. Wilfrid Lachance et Mlle Marie-Anne Lefebvre. Les témoins étaient: MM. Isaac Lachance et Pierre Lefebvre.

M. l'abbé Eug. Panneton bénissaient les mariages suivants:

M. René-Paul Lambert avec Mlle Angéline Livernoche. Les témoins étaient: MM. Paul-Emile Lambert et Paul-Emile Livernoche.

M. Léo-Paul St-Louis avec Mlle Gertrude Livernoche. Les témoins étaient: MM. Edouard St-Louis et Hector Livernoche.

M. Hervé Gervais avec Mlle Yvonne-Adrienne Frigon. Les témoins étaient: MM. Louis Boucher et Honoré Frigon.

M. Roméo Lessard avec Mlle Bernadette Dubé. Les témoins étaient: MM. Louis Dubé et Joseph Comtois.

M. Roland Guimond avec Mlle Juliette Milot. Les témoins étaient: MM. Wallace Guimond et Roger Milot.

M. Joachim Milot avec Mlle Alice Matteau. Les témoins étaient: MM. Arthur Lacombe et Elphège Milot.

M. Lorenzo Carufel avec Mlle Brigitte Lafrenière. Les témoins étaient: MM. Ernest Carufel et Wilbrod Lafrenière.

M. André Dontigny avec Mlle Georgette Adam. Les témoins étaient:

MM. Onésime Adam et Armand Adam.

M. Albert Lessard avec Mlle Cyrianna Villemure. Les témoins étaient: MM. Armand Villemure et Louis Lessard.

M. Georges Lafrenière avec Mlle M.-Jeanne Lessard. Les témoins étaient: MM. Emile Lessard et Olivier Lafrenière.

Nos meilleurs vœux de bonheur accompagnent tous ces nouveaux époux.

ST-URSULE

SEANCE:—

Dimanche le 21, aura lieu à Ste-Ursule une séance, laquelle comprendra un drame et deux comédies. Cette séance sera donnée par un groupe de jeunes gens de St-Paulin. Qu'on se le dise.

A L'HOPITAL:—

M. Benoît Charrette à l'hôpital St-Joseph des Trois-Rivières où il doit subir une opération pour l'appendicite. Nos meilleurs vœux pour un prompt rétablissement.

DEPART:—

Mlle Marie-Claire Giguère vient de nous quitter pour entrer chez les Rvdes Soeurs de la Providence à Montréal.

Mlle Claire Bergeron vient de nous quitter également pour entrer chez les Rvdes Soeurs Franciscaines de la Baie St-Paul, Québec.

Que nos meilleurs vœux accompagnent ces deux paroissiennes.

VA ET VIENT:—

M. et Mme Alphonse Boulay et leurs enfants de Montréal chez leurs parents de Ste-Ursule dernièrement.

Milles Florence et Béatrice St-Louis chez leur mère Mme N. St-Louis.

Mlle Cécile Bastien de Maskinonge chez sa soeur Mme Xavier Lavaute.

Mme Théo. Lefebvre et M. Paul Lefebvre à Québec samedi.

Milles Line et Bernadette Trudel à Ste-Anne de Beupré dimanche.

Mme Eugène Pichette de Montréal chez ses parents.

M. et Mme Henry Bellemare à St-Paulin chez M. et Mme Rémi Boucher.

Mlle Yvonne Charrette à Shawinigan.

M. et Mme Albert Noël, MM. Jérémie Bédard, Jos. Paquin, Roméo Lessard à Ste-Anne de Beupré dimanche.

Chez Mme Antoine Lavaute la semaine dernière: les Rvdes Soeurs Marie-Ursule, Henri-Albert, et Marie-Simon.

Mlle Germaine Boulay à Ste-Anne de Beupré.

ST-BARTHELEMI

MATCH DE TENNIS:—

Dimanche, 14 juillet, le club de tennis de Yamachiche envoyait quelques-uns de ses meilleurs joueurs pour se mesurer avec ceux de St-Barthélemi. La partie fut chaudement disputée devant un nombreux auditoire et nous devons remercier cordialement la direction, particulièrement M. et Mme Emile Gignac, de procurer à nos jeunes un divertissement si sain et si intéressant. Les deux clubs se sont montrés à peu près d'égales forces et notre club local doit bientôt aller rencontrer

celui d'Yamachiche sur son propre terrain.

Voici les noms des visiteurs: MM. Bernard Grimard, Raymond Lacerte, Bertrand Simard, Roger Milot et Gaston Lacerte.

1er set. — R. Lacerte et G. Lacerte vs G. Barrette et J. Gignac 6-4, 7-5 pour St-Barthélemi.

2e set. — B. Grimard et Mme R. Corbell vs Mme E. Gignac et F. Gignac 6-2 pour Yamachiche.

3e set. — B. Simard et R. Milot vs P. Brissette et J. Gignac 8-6 pour St-Barthélemi.

4e set. — Mme R. Corbell et Mlle G. Bertrand vs Mme E. Gignac et Mlle C. Gignac 6-0 pour Yamachiche.

5e set. — Mme R. Corbell et G. Lacerte vs Mlle M.-M. Comtois et V. Sylvestre 6-2 pour Yamachiche.

6e set. — R. Milot vs Jean Gignac 6-2 pour St-Barthélemi.

Arbitres: MM. Hubert Globensky et J.-Emile Gignac.

NOCES D'OR:—

Mardi dernier, dans la plus stricte intimité, M. et Mme Damien Mercure célébraient le 50e anniversaire de leur mariage. Après une grand-messe dite à leur intention par M. le chanoine M. Clermont, les heureux jubilaires sont partis en autobus privé, accompagnés de leurs enfants et de tous leurs petits-enfants.

En une joyeuse randonnée ils visitèrent Québec, Ste-Anne de Beupré, le Jardin Zoologique de Charlesbourg, St-Raymond (place natale de Mme Mercure), pour revenir par Grand'Mère et Shawinigan. En cours de route, ils arrêterent saluer de nombreux parents et amis.

Fait digne de mention: à la messe, comme aux repas de famille, Mme Mercure avait à ses côtés sa vieille mère, Mme Louis Morand, laquelle assistait aux noces d'or de sa fille.

Aux vénérés jubilaires, le journal et leurs nombreux amis souhaitent encore de longues années et tout le bonheur possible.

BAPTEMES:—

13 juillet — Marie, Anna, Mariale, Germaine, fille de Germain Caumartin et de Marie-Luce Sylvestre. Parrain et marraine: M. et Mme Jos. Sylvestre.

14 juillet — Joseph, Ernest, Fernand, enfant de Lucien Caron et de Aline Rocheleau. Parrain et marraine: M. et Mme Ernest Rocheleau.

14 juillet. — Joseph, Raymond, Jean, Guy, enfant de Paul Sylvestre et de Thérèse Lessard. Parrain: M. Raymond Dupré, de Montréal; marraine: Mlle Gertrude Lessard.

14 juillet — Joseph, Marius, Léo, enfant de Albert Ladouceur et de Jeanne Drainville. Parrain et marraine: M. et Mme Marius Lincourt.

MARIAGES:—

Le 14 juillet, en l'église de St-Viateur, fut béni le mariage de Mlle Marcelle Allard, fille de M. Louis Allard, à M. Philias Bérard, fils de M. Ludger Bérard.

Le 14 juillet, mariage de Mlle Jacqueline Brûlé, fille de M. Edmond Brûlé, à M. Adélard Dubé de Berthier.

VA ET VIENT:—

M. et Mme L.-P. Clément de passage à Montréal, où ils assistèrent aux funérailles de M. Alphonse Clément, frère de ce dernier.

M. et Mme L.-P. Clément de passage à Joliette mardi, pour y visiter leur fille, Sr Marie De Bonsecours des Soeurs du Précieux-Sang, de re-

tour à Joliette après huit années passées à Prince-Albert.

MASKINONGE

VA ET VIENT:—

M. et Mme Georges Farly des T.-Rivières en visite récemment chez M. et Mme J.-Chs. Farly.

Mme Joseph Rainville de retour d'un voyage à Montréal.

M. et Mme Viateur Rainville de Montebello sont venus chez Mme Joseph Rainville en fin de semaine.

Mlle Jeanne d'Arc Rainville est partie pour un voyage de quelques semaines chez son frère M. Viateur Rainville, télégraphiste.

Mme Dr Lamarre accompagnée de sa soeur Mlle Laurette Bourdon à Montréal en fin de semaine.

M. et Mme Adélard Dauphinais, Mme Eugène Ayotte, Mlle Gertrude Dauphinais, MM. Roland et Fernando Dauphinais ont rendu visite aux familles Adam Savoie et Ladouceur de St-Paulin dimanche dernier.

Mme Claudio Robert est allée à Montréal récemment.

La famille J.-Alcide Lemyre de passage à Alnaville dimanche dernier.

ST-GABRIEL

VA ET VIENT:—

Milles Florida Ste-Marie, Marcelle Langlais, Blanche Ste-Marie, Simone Legault, Jeanne Robert, M. et Mme Gaston P. Ste-Marie de Montréal, au chalet Routhier pour quelques temps.

M. Guy Lespérance de Montréal à sa résidence pour l'été.

Mlle Andréa Léger, MM. Emile Roch et Rosario Côté au Manoir du Lac pour quelque temps.

Milles Jeanne d'Arc Deschênes et Jeannette Dubois de St-Didace au Chalet Routhier en service pour l'été.

MM. Alp. Gougeon et son fils Aimé, Florent et Gérard Gagné de Montréal, à St-Gabriel et à St-Michel des Saints en excursion de pêche.

M. Dunston Russell de Montréal chez son amie Mlle Joan Markey récemment.

M. et Mme Ange-Albert Robinson et leurs enfants Carmen, Normand et Pauline de Louiseville chez M. et Mme Réal Moussette dimanche dernier.

Dimanche dernier à la messe de 9 heures nous avons eu le plaisir d'entendre MM. Jos. Monday et Roland Crépeau. Un cordial merci de la part de M. le curé Nadeau et de tous les assistants. Nous les prions de bien vouloir agréer nos plus sincères félicitations.

Dimanche vous êtes invités à venir voir une intéressante partie de base-ball qui mettra aux prises le club des Trois-Rivières et le St-Gabriel.

FETE INTIME:—

A l'occasion du 5e anniversaire de mariage de M. et Mme Noé Hénault de Montréal, un groupe de parents et d'amis se réunissaient à leur villa d'été à St-Gabriel. Le chalet était décoré de pivoine et de fougère. Il y eut chant et musique. Le groupe se dispersa très tard dans la nuit, en gardant un bon souvenir de cette soirée. Nous souhaitons à M. et Mme Hénault tout le bonheur qu'ils désirent.

SOUHAITS:—

Longue vie à M. et Mme Georges Racine du 6e rang qui ont célébré samedi leur 25e anniversaire de mariage. A cette occasion, une groupe de parents se réunissait. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.

Bonne fête à Mlle Florida Ste-Marie qui a célébré ces jours derniers

son 17ième anniversaire de naissance. De la part de son papa de sa maman et de son frère Jean-Paul.

LA REINE

MARIAGES:—

M. Lionel Larose de Clérice à Mlle Pauline Cloutier, fille adoptive de M. Jos. Cossette, hôtelier.

M. Gérard Thoun à Mlle Jeannette Goulet.

M. Jos. Thoun à Mlle M.-Anne East.

M. J. Goulet de Ste-Jeanne d'Arc à Mlle Léonie Thoun.

M. Lucien Bertrand de Sullivan à Mlle Jeanne d'Arc Thibault.

M. Emillien Ducharme de Normet à Mlle Bernadette Blais.

M. Léo St-Arnault à Mlle Yvette St-Jean.

VISITE PASTORALE:—

Le 29 juin, nous avions le bonheur d'avoir la première visite pastorale de notre nouvel évêque Mgr Aldée Desmarais, d'Amos. Les paroissiens se rendirent en foule à son arrivée malgré l'inclemence de la température. Il administra le sacrement de confirmation à 131 enfants. Il reçut les corps dirigeants de la paroisse et les directrices du centre catholique.

VISITEURS:—

Mlle Lucienne Coutu de St-Gabriel de Brandon chez sa soeur Mme Joseph Ducharme.

M. l'abbé Antonin Audy de l'Épiphanie en visite chez M. Gaudias Audy.

Le Rév. Frère Maurice chez son père M. Mastai Souldard.

Mme Alcide Coderre et ses enfants de Val d'Or chez sa mère Mme Georges Marcell.

M. et Mme Albert Dénommé et leur fils Reynald en visite chez M. Jos. Perreault.

COURS DE TISSAGE:—

Notre Cercle de Fermières a eu l'avantage d'avoir un intéressant cours de tissage donné par Mlle Yvonne Rouleau, instructrice du gouvernement. Ces cours ont été suivis avec ponctualité par un bon nombre de fermières.

St-Viateur

TOMBOLA:—

Ouverture de la tombola de la paroisse, sous l'habile direction de son curé, l'abbé M. Robert.

Que chacun y mette toute son ardeur.

EN VISITE:—

MM. Olivier et Arthur Olivier de Montréal chez M. Arthur Rochette.

Mme Adrien Rousseau et Mlle Nélida Charbonneau à Montréal en fin de semaine.

Mlle Cécile Rousseau à Montréal chez des parents et des amis.

M. et Mme L. Gauthier, M. et Mme Chrétien et leur famille, M. et Mme Albani Brizard, tous de Montréal, chez M. Zénon Rousseau.

Soeur M. Lafontaine des Soeurs de la Providence de Louiseville chez son père M. Michel Lafontaine.

Mlle Gabrielle Rochette de l'île Dupas chez M. Oct. Lafrenière.

Dr J.-Albert Rouleau et sa famille, MM. Ubald et Léo Rouleau et leurs familles de Montréal, M. Jos. Rouleau et sa famille de Matane, Dr Léo-Paul Rouleau et M. Guertin de Ste-Émille de l'Énergie, l'abbé Chs. Omer Rouleau, aumônier diocésain, tous chez M. Octave Rouleau.

Mlle Suzanne Rouleau de l'hôpital Notre-Dame de Montréal chez son père M. Arthur Rouleau.

ECOLE SOCIALE POPULAIRE

L'ECOLE ET LES PERES DE FAMILLES

La nomination des nouveaux membres de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal a été bien accueillie. Le gouvernement mérite d'être félicité pour avoir choisi des hommes dont les convictions religieuses et le sens national inspirent confiance à leurs compatriotes. Quand au nouveau mode d'élection, nous ne saurions dire que c'est le meilleur. Les nominations relèvent maintenant entièrement, sauf pour le représentant ecclésiastique, du gouvernement. Les pères de famille n'y prennent aucune part directe. Et cependant se sont eux que les commissaires représentent, c'est de leur idées qu'ils sont censés s'inspirer. Mgr L.-A. Paquet a tracé jadis le devoir des parents en cette matière. Il peut être opportun de rappeler ce docte enseignement: "Surveiller les maîtres, contrôler les livres et les méthodes en usage dans les écoles, c'est pour les chefs de famille, en même temps qu'un droit certain, une grave obligation de conscience; mais tous, évidemment, ne sauraient s'acquitter de cette tâche par eux-mêmes. Le rôle est d'y pourvoir par des hommes de leur choix, d'élire dans ce dessein et de soutenir de leur confiance des commissions scolaires chargées par eux d'ériger des écoles, de nommer des maîtres, de désigner des livres de classe, de surveiller et d'inspecter l'enseignement. Ces commissions n'ont qu'un pouvoir délégué et représentatif. Leur utilité s'apprécie dans la mesure même où elles se conforment aux vœux, aux sentiments et aux croyances religieuses des parents. Ajoutons: dans la mesure où elles tiennent compte des vœux et des sentiments de l'Eglise."

L'Ordre Nouveau

LE COMMUNISME CONTRE LA PATRIE

Sous ce titre, "Cilace" de Bruxelles a consacré son dernier numéro à étudier la politique que préconise l'Internationale communiste envers la patrie. Tous ses renseignements sont de source communiste. Et voici la conclusion de cette étude:

Nous voyons donc qu'en prêchant la lutte contre son propre gouvernement, Thorez exalte les mérites de l'U.R.S.S. pays du socialisme libérateur du peuple. C'est donc là la clef de la propagande. Faire miroiter les attraits de l'U.R.S.S., pays du socialisme vainqueur, au pouvoir des ouvriers et des paysans et où règne la joie et l'aisance.

Mais il n'y a pas un mot de vrai dans cette propagande habile qui s'avère inefficace, si on lui oppose une contre-propagande de tout aussi abondante, bien organisée et basée sur des documents de provenance soviétique, donc irréfutables, et non sur des "inventions de réactionnaires français."

Dans sa "Documentation Anticomuniste" le CHLACC a traité, dans tous les domaines et sous tous ses aspects, la vie en U.R.S.S.: l'organisation gouvernementale et sociale, le sort misérable des travailleurs attachés à leurs usines, l'esclavage des paysans résultant de la collectivisation de l'agriculture; la situation tragique de la femme

en U.R.S.S.; les enfants abandonnés par suite de la destruction de la famille et par suite des famines chroniques qui emportent des millions d'êtres; la supercherie de la constitution stalinienne; la terreur qui sévit en U.R.S.S.; les horreurs des camps de concentration où gémissent plus de cinq millions d'ouvriers et de paysans dans des conditions dont le caractère épouvantable dépasse l'imagination; la médiocrité de l'armée rouge; la carence de la production, les mensonges des succès soviétiques; les misères de la population dont la grosse moitié cotoie continuellement la famine; les tares de l'enseignement, la démoralisation de la jeunesse, etc., etc.

La documentation sur ces vérités ne manque donc pas. Il s'agit de la répandre partout où sévit la propagande communiste, la diffuser en abondance sous forme de brochures, de tracts, de livres, de films et par la radio. Tous les adversaires du communisme, les gens d'ordre qui désirent empêcher les communistes d'empoisonner l'âme populaire par leurs mensonges, devraient unir leurs efforts pour cette grande oeuvre qui devient par ces temps de guerre plus urgente et plus nécessaire que jamais.

Tous au combat contre les traîtres à la patrie! contre leur propagande, contre leurs idées subversives!

Mais toute lutte contre le communisme sera vouée à l'insuccès tant qu'existera un centre dirigeant ces menées subversives et fournissant aux partis communistes de nos pays des ressources et des chefs expérimentés. Le gouvernement de l'U.R.S.S. s'identifie avec le Komintern; les buts et les plans de ce dernier, exposés au début, sont les siens.

Staline, le dictateur rouge, ce "grand capitaine de la révolution prolétarienne mondiale", comme l'appelle la "Pravda" (31/10/38), n'a-t-il pas écrit dans son livre "Les problèmes du léninisme", p. 54, que le but de l'étape actuelle de la révolution est "de consolider la dictature du prolétariat en U.R.S.S. afin de l'utiliser comme point d'appui pour le renversement du capitalisme dans tous les pays". On voit donc que tout le système gouvernemental de l'U.R.S.S. n'est rien d'autre que la préparation en Russie d'un instrument de la révolution mondiale et de la conquête du monde entier (but du Komintern, v. p. 58).

Peut-on laisser l'U.R.S.S. tramer tranquillement le bouleversement universel dans un moment où des guerres troublent l'Europe?

Campagne de relèvement du moral

Lancée par quatre lords-maires de grandes villes d'Angleterre, assistés par les autorités civiles de plusieurs autres villes importantes, une campagne nationale destinée à relever le moral de la population, est sur pied en Grande-Bretagne. Elle s'est ouverte par une grande assemblée civique, dont les principaux orateurs comprenaient un amiral, un commandant de la B. E. F., le général Peter Winsor, des ouvriers d'usines et des industriels.

Il en est sorti un feuillet intitulé "Le Moral... Comment jouer son rôle" qui doit être distribué de porte en porte et qui fait appel aux citoyens de la Grande-Bretagne en ces termes:

"EN AIDANT LES AUTRES VOUS OUBLIEZ VOS PROBLEMES. Aux jours de tension c'est le remède à la crainte et aux soucis. Aidez vos semblables à se conformer aux ins-

tructions ayant rapport aux attaques aériennes, à l'évacuation, au rationnement et au gaspillage. "ELEVEZ LE NIVEAU MORAL DE LA NATION. N'affaiblissez pas l'arrière-front en essayant d'obtenir en sous-main des privilèges injustes. Tournez le dos au luxe personnel, à l'égoïsme, aux querelles personnelles qui sapent le moral et l'unité de la nation. Chacun a son rôle à jouer dans le réarmement moral et spirituel du pays.

"COMBATTEZ LES FAUX-BRUIES. Ceux qui alimentent leur pays doivent lui sacrifier le luxe d'être parmi ceux qui font circuler "les nouvelles". Un patriote tue un faux-bruit à bout portant.

"ACCEPTEZ LES FAITS SANS LES EXAGERER. Préparez-vous à y faire face. La foi et la bonne humeur sont aussi contagieuses que la peur et la dépression.

"LE SECRET DE LA FERMETÉ couter la voix de Dieu et d'y obéir. Dieu parle directement au coeur de quiconque est prêt à entendre et à se soumettre. Ecrivez les pensées qu'il vous suggère; faites entendre sa voix au foyer, à l'usine, dans les abris, au poste de secours.

"ECOUTEZ LA VOIX DE DIEU AU COMMENCEMENT DE CHAQUE JOUR. Elle vous fortifiera, elle vous dictera un plan d'action clair et vous donnera le pouvoir de le mettre à exécution dans un esprit d'union absolu avec autrui. Soumis aux ordres divins, vous oublierez la peur et serez forts contre l'incertitude, les épreuves, le deuil; Dieu donne la clairvoyance, le sain jugement; Il nous offre des réserves infinies d'énergie et d'initiative.

"Un général anglais, qui a servi deux guerres, déclare: "Le télégraphe peut être coupé, les stations de radio détruites; mais les messages de Dieu arrivent en dépit des bombardements, à ceux qui ont la volonté de les recevoir. ECOUTEZ LA VOIX DE DIEU ET LUI OBEIR. VOILA LE SERVICE NATIONAL SUPREME POUR TOUS ET PARTOUT".

"(PLACEZ CE FEUILLET EN VUE DANS VOTRE FOYER)"

Lancée par: les lords-maires de York, Sheffield, Hull, Nottingham.

Saint-Michel

MARIAGES:—

Le 29 juin, M. l'abbé J.-B. Chagnon curé, bénissait le mariage de M. Raoul Dugas et de Mlle Jeanne d'Arc Valade. M. Pierre Dugas servait de témoin à son fils et M. Pacifique Valade à sa fille. La mariée eut les honneurs de la congrégation des Enfants de Marie. Pendant la messe, des cantiques furent chantés par les Enfants de Marie.

Le 3 juillet, M. l'abbé Paul Cantara, cousin de la mariée a béni le mariage de M. Bertrand Beauséjour à Mlle Gisèle Gouin. M. Avila Beauséjour servait de témoin à son fils et M. Georges Gouin fils, à sa fille. Mlle Gouin était enfant de Marie et eut les honneurs de la Congrégation.

Le 6 juillet, M. l'abbé J.-B. Chagnon, curé, bénissait le mariage de M. Xavier Beauséjour et de Mlle Olive Racine. M. Frank Beauséjour servait de témoin à son fils et M. Alexandre Racine à sa fille.

Pendant la messe, de jolis cantiques furent exécutés. Les solistes étaient M. J. Desjarlais, dans un cantique approprié et Sancta Maria de Fauré, Mlle Florida Racine dans le Noel du Mariage, et Mlle B. Ménard dans Dies Mirabilis. Après la cérémonie il y eut réception chez M. Alexandre Racine et les époux partirent en voyage de noces.

NOCES D'ARGENT SACERDOTALES:—

Dimanche, 6 juillet, fut célébré le 25ième anniversaire sacerdotal de M. l'abbé J.-B. Chagnon, curé de la



MAINTENANT
\$1.75
LE GALLON
FLACON

26 ONCES 40c
40 ONCES 60c
JORDAN WINES, QUEBEC LTD
MONTREAL QUEBEC

LE MEILLEUR VIN CANADIEN AU MEME PRIX QUE LES VINS ORDINAIRES

paroisse.

A cette occasion, tout avait pris un air de fête grandiose et religieuse. L'église était décorée pour la circonstance. La fête débuta par une messe solennelle chantée par le jubilaire, assisté de deux enfants de la paroisse M. l'abbé Paul Cantara et le R. P. Gérard Leblanc, c.s.c., comme diacre et sous-diacre. Le sermon de circonstance fut prononcé par le frère du jubilaire le R. P. Louis Chagnon.

Prisrent place au chœur: M. le chanoine L.-P. Lamarche, curé de la cathédrale de Joliette, représentant de Son Exc. Mgr Papineau, le R. P. Louis Chagnon S.J., les abbés Rosario et F.-X. Chagnon, frères du jubilaire, MM. les abbés G. Melançon, ancien curé de la paroisse, D. Martineau de Montréal, Ferdinand Mousseau de Joliette, Marc Marchand, vicaire à St-Michel.

Après la messe, M. le curé reçut les hommages de ses paroissiens. Une adresse fut lue par M. le Maire Arthur Comtois, et M. Napoléon Provost, marguillier, présenta une bourse au jubilaire, preuve tangible de reconnaissance des paroissiens. En réponse, M. le jubilaire dit toute sa joie d'être l'objet d'une si belle fête. Il promit à Dieu, auteur de toute joie de se donner encore pour l'avancement spirituel de ses paroissiens en retour des témoignages de filiale soumission et de reconnais-

sance dont tous l'ont toujours entouré.

M. le chanoine Lamarche, invité à parler au nom de Son Excellence, remercia la Providence d'avoir regardé St-Michel à travers un ciel aussi serein pour combler de bénédictions leur Pasteur bien aimé. Il félicita aussi les paroissiens de St-Michel d'avoir fait les choses dignes.

Il eut un banquet servi au presbytère. Y prirent part, M. le jubilaire et ses trois frères prêtres, le R. P. Ls Chagnon, S.J., MM. les abbés F.-X. et Rosario Chagnon, M. le chanoine Lamarche, MM. les abbés G. Melançon, D. Martineau de Montréal, F. Mousseau de Joliette, P. Cantara, D. Toupin, D. Caumartin, R. P. Gérard Leblanc, c.s.c. et M. le vicaire de St-Michel Marc Marchand.

Les zouaves de la cathédrale de Joliette rehaussaient l'éclat de la fête de leur présence. A plusieurs reprises ils firent entendre leur fanfare.

AD MULTOS ANNOS

VA ET VIENT:—

M. Michel Ferland en promenade chez ses parents à St-Michel des Saints.

M. Gérard Provost de Forge Village, Mass., est actuellement en visite chez ses parents à St-Michel des Saints.



Lisez notre étonnant tableau de santé

DE	A	PRENEZ
Indigestion	Santé joyeuse	1 cuill. à thé
Affection bilieuse	Bon appétit	1 cuill. à thé
Excès	Bonheur calme	1 cuill. à thé avant ou 2 après
Epuisement	Activité énergique	Une ou deux doses
Rhumes graves	Respiration libre	3 ou 4 jours
Désordres d'estomac	Confort physique	Quelques jours ou plus
Constipation	Régularité	Quelques bouteilles
Nerfs	Confort normal	Quelques bouteilles
Energie déclinante	Vitalité revivifiée	Quelques bouteilles
Névrite	Douleurs soulagées	Quelques bouteilles ou plus
Taches de la peau	Beauté transformée	Quelques bouteilles ou plus
Sang appauvri	Sang pur viril	

Il n'y a pas de substitut pour la nature

La Pharmacie Berthier

AGENT A BERTHIERVILLE

AU CANADA

Cette Semaine



L'histoire a inscrit cette semaine une des plus affligeantes nouvelles jamais connues lorsqu'il fut annoncé un triste matin que les Anglais et les Français se livraient bataille en Méditerranée. Personne ne peut ni ne veut admettre que les Anglais voulaient délibérément détruire leur allié, ni que les Français voulaient ces hostilités avec un ami de plusieurs décades. Des braves de chaque côté de la bataille savaient qu'ils allaient mourir, sacrifiés inutilement, par la volonté et les menaces du monstre qui a déjà dans ses serres la France ruinée. On ne peut savoir encore quelle horrible menace pesait sur les populations françaises si la marine se rendait sans combat aux Anglais. Il faut se battre.

Malgré la haine profonde du boche, les Français durent livrer bataille à leur partenaire, selon les ordres mêmes de leurs généraux qui sont tombés aux mains de l'ennemi. Les Anglais, de leur côté, n'avaient pas le choix. Ils ne pouvaient rester immobiles devant une pareille flotte destinée à passer aux mains de l'ennemi qui allait s'en servir pour détruire ce qui reste encore de l'Europe.

Le coup en fut ressenti bien durement dans cette province de Québec où les sympathies se partagent entre les deux adversaires malheureux. Par culture, traditions et langue, le Québec se proclame de la France, tandis que les Anglophones, attachés à l'Angleterre, souhaitent que leur mère-patrie soit épargnée après les misères de la France. Mais il n'est pas de place pour les lamentations et les gémissements. Tous les peuples de l'Empire se rendent bien compte que la France a produit malgré tout un prodigieux effort et que sans résistante forcée, il n'y aurait plus rien à tenir aujourd'hui. On sait également que le gouvernement de la France, dominé par Berlin et menacé de terrible représailles sur les civils en cas de désobéissance, n'est plus libre d'agir et de penser comme le veulent l'âme, l'esprit et le cœur de la France. Seule, une victoire anglaise pourra rendre à la France, sa liberté et son cœur, et des millions d'Anglais et de Français prient pour cette victoire décisive.

Au Canada, cette communauté d'idéal et de destin se fait encore plus vivement sentir et il ne faut pas que jamais une scission puisse s'introduire dans nos rangs à cette heure critique. Les questions disputées de race, de religion, de classe doivent se tenir à l'écart pour la défense unifiée des principes de vie qui nous sont chers. Le tricolor et l'union jack peuvent encore flotter côte à côte dans ce pays.

Le succès des armes allemandes en Europe a donné du poids à des théories dangereuses dans plus d'un pays, et le Canada n'y échappe pas, à savoir que l'état totalitaire ou la dictature l'emporte en efficacité sur les démocraties. Et la conclusion qui s'en tire veut que les Canadiens, comme les autres peuples entachés de ses doctrines, se disposent à abandonner leur lutte pour accepter l'esclavage sous la

dictature d'un homme, ou plutôt d'un parti ou d'une police. La conclusion s'impose à faux; car le système d'Hitler, de sa police ou de son parti n'est conçu et ne peut réussir qu'en guerre et avec la guerre, tandis que la démocratie est connue pour la vie en paix et non pour la guerre. De là vient la différence de leurs forces et de leurs résultats. Au Canada, comme en d'autres pays, les populations préfèrent certainement travailler en paix plutôt qu'à la préparation et à l'alimentation continuelle de la guerre.

Comme nous devons faire la guerre, il faudra qu'au Canada, comme dans les pays alliés, on accepte certaines mesures et usages qui relèvent de la dictature. Il faut consentir à ces sacrifices puisque nous devons rencontrer un ennemi avec ses propres armes. Mais il ne faut pas que ce soit là une politique soutenue et une organisation pour l'avenir. Une fois les puissances du mal détruites, et elles le seront, le Canada retrouvera son calme et sa démocratie. La liberté reviendra et les restrictions nombreuses qui nous incombent actuellement disparaîtront avec la guerre.

Ceux qui voient dans le nazisme ou le communisme un meilleur système de vie sont dans l'erreur. L'efficacité et les réalisations des Allemands n'ont pas fait progresser ce peuple ni l'humanité. C'est un recul aux temps antérieurs au Moyen-Age où la brute et la force primait tout, sans reconnaître aucun droit d'aucune sorte. Si nous nous soumettons aujourd'hui à un contrôle sévère de notre vie et de nos activités par le gouvernement c'est pour la cause en jeu et la liberté que nous voulons conserver une fois cette effroyable tuerie terminée. Nous vivrons et nous vivrons libres.

LA COLONNE DE

"COUSINE
BLANCHE"

Diplômée de
l'Université
de Beauté
de PARIS.



Les méfaits du soleil!

Nous sommes presque à la mi-été et, jusqu'à présent, nous n'avons guère été gâtées par dame Nature. Peu ou pas de chaleur, beaucoup de pluie... donc peu de soleil. Pourtant, la température s'améliore et tout fait prévoir que nous jouirons un peu plus des chauds rayons du soleil au cours des prochaines semaines.

Il y a danger qu'après avoir été privés pendant si longtemps des effets bienfaisants du soleil, nous en abusions.

Si, d'une part, il est vrai qu'il n'y ait pas de médicament qui puisse être aussi efficace, aussi stimulant, aussi fortifiant que les rayons ultra-violet qui nous apportent les rayons du soleil,

d'autre part les brûlures du soleil sont dangereuses. N'allez donc pas vous exposer à ces brûlures dès les premiers jours où le soleil commencera à "chauffer". N'exposez pas vos bras, votre cou, aux morsures du soleil afin d'avoir ce teint bronzé qui est tant à la mode en été, au cours des deux ou trois premiers jours de grande chaleur, sans quoi gare aux douloureux "coups de soleil".

Un coup de soleil ne résulte pas toujours en un léger chauffage des surfaces affectées, suivi d'un simple pelage de la peau. Des états forts sérieux peuvent résulter d'ampoules infectées à la suite d'une trop longue exposition aux rayons du soleil.

Vous pouvez parfaitement faire "bronzer" votre peau sans résultats désagréables, si vous faites usage d'une lotion qui agit comme un filtre, excluant les rayons brûlants du soleil et assurant un bronzage rapide, sans nuire aux effets bienfaisants des rayons ultra-violet du soleil. Grâce à une lotion de ce genre, vous pouvez rester sur la plage ou exposées au grand air aussi longtemps que vous le désirez sans crainte d'avoir une peau rouge et craquelée.

Souvenez-vous, en plus, que le grand air a un reflet asséchant sur l'épiderme. Sachez-vous garantir contre cet effet désagréable. Mon feuillet sur les soins du visage, que je serai heureuse de vous adresser contre l'envoi d'un timbre de 3c pour frais de poste, vous renseignera parfaitement à ce sujet. N'hésitez pas à m'en faire la demande. Adres-

sez simplement votre lettre à "Cousine Blanche 197 ouest Ste-Catherine, Montréal", et vous le recevrez par un prochain courrier.

Profitez du fait que vous m'écrivez pour me demander ceux de mes autres feuillets qui vous intéressent et que j'ai préparés à l'intention des lectrices de ce journal. Ils traitent, en plus des soins du visage, des soins des mains, des pieds, des cheveux, des yeux, de la maigreur, de l'embonpoint, de l'enlèvement des poils follets, du développement normal du buste, des poids et mesures normaux, de la transpiration excessive. N'oubliez pas cependant d'inclure 3c pour chaque feuillet désiré. J'insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas de réclamer ou d'annoncer mais simplement de conseils tout à fait désintéressés.

Cousine Blanche

Union des Jeunesses catholiques canadiennes

Semaine d'Etude au lac Simcoe sous les auspices de l'Union des Jeunesses Catholiques du 25 au 31 août

L'Union des Jeunesses Catholiques Canadiennes vient de prendre l'initiative d'une "Semaine d'Etude" qui aura lieu, du 25 au 31 août, au camp De La Salle, propriété des Frères des Ecoles Chrétiennes, à Jackson's Point, Ontario sur le lac Simcoe.

Ce sera la première semaine d'étude de ce genre au Canada. Elle a d'abord pour but de favoriser les

rencontres entre aumôniers et directeurs de mouvements de jeunesse ainsi qu'entre jeunes leaders catholiques de même nationalité et de nationalités différentes. Ces rencontres feront naître la compréhension mutuelle et permettront de précieux échanges d'expériences et de méthodes.

L'Union a invité pour cette semaine d'étude des hommes d'expérience et des spécialistes dans les œuvres de jeunesse. Il y en aura dans tous les domaines et les semainiers pourront les consulter selon leurs besoins.

La "Semaine d'Etude" sera en même temps une bienfaisante vacance pour les directeurs et dirigeants de mouvements et de cercles. Le lac Simcoe offre tous les avantages d'une vacance reposante.

L'Union a obtenu des prix de faveur des autorités du camp de La Salle et à l'occasion de l'exposition provinciale de Toronto il y aura des prix réduits sur les chemins de fer.

L'Union fait un appel à tous ceux qui sont intéressés dans les problèmes des jeunes.

Pour tous renseignements on est prié de communiquer avant la fin de juillet avec le secrétariat national de l'Union à 46, rue Elgin, Ottawa, Canada.

FOI

La foi n'est pas seulement une vertu, elle est le portique sacré par où passent toutes les vertus.

LACORDAIRE — Pensées.

OPINION

L'opinion dispose de tout; elle fait la beauté, la justice et le bonheur qui est le tout du monde.

BOSSUET —

COMMENT S'HABILLAIENT LES GENTILSHOMMES AU DÉBUT DU 19^{ème} SIÈCLE



Et voici ce qu'ils disaient:

"POUR MOI
TOUJOURS
MOLSON"

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

L'artisanat à St-Barthélemi

L'organisation de l'Aide à la Jeunesse projette d'établir à l'Ecole d'agriculture de Saint-Barthélemi deux sections d'entraînement aux métiers: la menuiserie et la forge, en vue d'un plan d'établissement à St-Barthélemi même, groupé sur la route provinciale, entre Berthier et Maskinongé ou bien encore dans les autres paroisses sur un lopin de terre du bien paternel.

Le cours est réparti sur 2 ans, de six mois d'entraînement par année.

Les conditions d'admission sont les suivantes:

Etre âgé de 18 à 28 ans. Posséder des dispositions pour la menuiserie ou la forge. Posséder un lopin de terre de cinq à six arpents. Fournir le bois pour la construction d'une maison, d'un petit atelier et un petit bâtiment capable de loger une vache et 150 poules.

Les fils de cultivateurs et les fils de journaliers sont admis à suivre ces cours qui s'ouvriront au commencement du mois d'août.

Vingt-cinq élèves pourront être admis pour la première année.

Le gouvernement apportera l'aide suivante:

Il paiera les frais de pension et de cours pendant deux ans.

Il fournira les plans de construction de la maison et du bâtiment qui servira de poulailler et d'étable. Ces constructions seront faites en corvées, par les élèves et sous la surveillance d'un contre-Maître expert en construction.

Il se chargera aussi de la publicité pour la vente des produits par l'entremise du bureau du tourisme, les services de publicité et les expositions.

L'établissement du groupe principal se fera sur la route provinciale entre Berthier et Maskinongé, comme il a été dit plus haut.

Le plan fonctionnera sur une base coopérative: son bon fonctionnement sera assuré par la surveillance assidue du ministère de l'industrie et du commerce.

Voici comment on procédera pour l'entraînement et l'établissement:

L'élève suivra d'abord un cours de métiers pendant 2 ans en vue d'une spécialisation dans la fabrication du jouet. Quelques élèves seulement suivront des cours de forge en vue de former des experts pour nos villages de campagne.

Pendant la première année de cours l'élève sera appelé à cons-

truire les meubles ainsi que les ouvertures de sa maison.

Au cours de la seconde année, il construira sa maison, mais en corvée, avec ses compagnons et sous la surveillance d'un expert en construction. Cette maison sera de style canadien, suffisamment grande pour placer au rez-de-chaussée une salle commune, une cuisine et une chambre. Un petit atelier de 12 x 12 sera attaché à l'arrière.

A quelque distance de la maison on élèvera un petit bâtiment suffisamment grand pour loger une vache et 150 poules.

Une partie du lopin de terre sera utilisée pour fins de pâturage et de culture du foin. Il y aura aussi un potager qui assurera la provision de légumes pour une famille, quelques arbres fruitiers et deux ruches d'abeilles.

Le jeune couple qui finira par se fixer là trouvera donc sur la petite terre et à bon compte, une bonne partie de l'alimentation nécessaire à la famille.

Le père, par son métier, assurera les revenus dont il a besoin pour subvenir aux autres besoins de la famille. La mère de son côté, confectionnera — habits — couvertures et autres articles nécessaires aux besoins du foyer.

Le but n'est pas de procurer au jeune ménage les moyens de faire une vie de grand seigneur, mais lui assurer une vie heureuse avec un bon chez-soi une nourriture saine, de bons habits confectionnés par la mère, tel que le faisait si bien nos mamans d'autrefois.

Tous ces gens d'une même industrie seront appelés à vivre pour ainsi dire en communauté pour s'entre-aider, se stimuler et parvenir à un meilleur développement.

Le plan d'établissement prévoit 150 établissements de ce genre pour l'endroit. Ce sera pour le tourisme un coin intéressant à visiter et pour les artisans, des visiteurs intéressés par leurs achats.

L'écoulement principal de la production se fera par l'entremise des maisons de commerce. Il y aura un kiosque central où les articles seront exposés et vendus aux acheteurs des maisons de gros qui viendront placer là leurs commandes.

Il n'y a pas de risques à prendre pour l'écoulement de la marchandise, puisque le Canada importait 68% de ses jouets venant d'Europe, avant la guerre et que le marché européen nous est maintenant fermé pour longtemps.

Ce plan d'établissement a beaucoup d'avantages: Il est peu dispendieux, par conséquent, à la portée d'un grand nombre de bourses. Il n'oblige pas à s'expatrier dans les lointaines régions de colonisation. Il nécessite pas une nouvelle organisation paroissiale et il pourra se multiplier dans un grand nombre de nos paroisses de la province. Les taxes municipales et scolaires se réduisent à peu de choses pour une propriété de ce genre. Il permet en plus aux parents qui sont déjà locataires dans les villages de s'établir avec leur fils dans certains cas.

Quand à la paroisse où il s'établira une telle organisation elle verra sa population s'accroître considérablement en quelques années et sans que sa vie spirituelle et morale en soit dérangée le moins du monde, comme cela arrive trop souvent lorsque les gros industriels viennent établir leurs usines dans nos centres. Le pourcentage de l'administration per capita sera considérablement abaissé... Et que d'au-

tres avantages!

Cette formule d'établissement apporte une solution efficace au problème de l'exode de nos jeunes ruraux vers les villes ainsi qu'à celui des jeunes villageois qui battent les trottoirs de la semelle dans nos villages. Tous sont intelligents — vigoureux — et ils désirent faire quelque chose, mais l'orientation leur a manqué, avouons-le.

Donnons-nous la main; donnons-là surtout aux jeunes. Allons à eux avec notre cœur pour les attirer et les élever et avec notre esprit pour les grandir. Ils sont la seule vraie richesse de notre pays.

Comité provincial d'épargne de guerre

Interrogé, récemment, sur la campagne d'épargne de guerre, monsieur Adrien Morin, sous-ministre suppléant de l'Agriculture, a déclaré que cette forme d'épargne comporte le grand avantage d'être à la portée de tous. "La classe agricole, comme toutes les autres classes, a-t-il dit, bénéficiera sûrement de cette forme d'épargne."

"J'en pense d'autant plus de bien, a-t-il ajouté, que cette campagne a pour but d'aider la cause des nations

Qualité - Satisfaction

THÉ "SALADA"

libres, dont le Canada. Cette campagne invite également la classe agricole à l'économie. Une fois le conflit terminé, nos gens de la campagne pourront puiser à même ces épargnes, si la nécessité s'en fait sentir.

"Quels sont les moyens les plus efficaces pour atteindre la classe agricole? Pour moi, j'en vois trois bons:

a) Par l'intermédiaire des caisses populaires;

b) Par les revues agricoles, les journaux hebdomadaires: Bulletin des Agriculteurs, Terre de Chez-nous, Family Herald, Weekly Star, etc;

c) La radio et tout particulièrement par l'intermédiaire du programme "Le réveil rural".

"Dans mon opinion, a conclu M. Morin, la classe agricole sera assurément favorable à ce genre d'épar-

gne. Elle ne peut faire autrement, sans méconnaître ses meilleurs intérêts. Même si les bénéfices que retirent nos cultivateurs sont fort limités, à l'heure actuelle, je suis sûr que proportionnellement leur contribution ne sera pas moindre que celle des autres classes de la société plus fortunées."

VACANCES DANS L'ETAT DU VERMONT

Des billets de fin de semaine à prix réduits et d'une validité de 21 jours à bord des trains du Vermont Central seront offerts aux nombreuses personnes désireuses de passer leurs vacances dans l'Etat du Vermont et plus particulièrement dans les stations de vacances situées près du lac Champlain.



par l'Électricité

L'Éventail Électrique est le moyen rapide de tenir tous les coins de votre foyer au frais—même votre cuisine qu'il rafraichira en un rien de temps—votre bébé aussi appréciera un éventail dans la poussette. Préparez-vous dès maintenant pour les journées à venir, chaudes et humides. Le coût d'un éventail électrique est très minime —visitez notre succursale ou encore le marchand de votre voisinage.

The
SHAWINIGAN
Water & Power Co.

BÉBÉ A LA DIARRHÉE?

CHASSEZ-EN LA CAUSE

LA DIARRHÉE mine la santé de votre bébé; fait de lui une proie pour les autres maux. Régalez ses intestins et bannissez immédiatement la diarrhée.

Lisez l'expérience qu'a eu Mme Edith Stogard, de Brown's Line P.O., Ont.: "J'ai neuf enfants et, grâce aux Tablettes Baby's Own, ils n'ont jamais été gravement malades. Dans les cas de diarrhée, ces Tablettes sont inappréciables; elles chassent vite la cause."

Elles agissent aussi rapidement dans les cas de fièvre légère, rhumes, coliques, dérangements d'estomac, constipation, léger croup, indigestion et dentition.

Sans aucun opiat ni drogue stupéfiante. Aussi faciles à prendre que des bonbons. Sûres et inoffensives. Rapport d'analyse dans chaque boîte. Achetez-en une boîte aujourd'hui; la maladie trappe si souvent la nuit. 25 cents. Vous serez remboursée si vous n'êtes pas satisfaite.

NOTRE FEUILLETON.

Les Anciens Canadiens

par Philippe-Aubert de Gaspé

(Courtoisie de la Librairie Beauchemin, Montréal.)

(suite)

— Laid, laid, mon petit-fils, fit mon oncle Raoul en se rengorgeant, mais plaisant aux femmes.

Jules allait continuer sur ce ton, mais, voyant les gros yeux que lui faisait sa soeur, tout en se mordant les lèvres pour s'empêcher de rire, il reprit le refrain du dernier couplet: Vous m'avez d'un si grand coeur Rendu service.

— C'est pour moi beaucoup d'honneur,

Adieu donc, cher coeur.

Les jeunes gens continuaient à chanter en coeur, lorsqu'ils virent, en arrivant à une clairière, un feu dans le bois, à une petite distance du chemin.

— C'est la sorcière du domaine, dit mon oncle Raoul.

— J'ai toujours oublié de m'informer pourquoi on l'appelle la sorcière du domaine, dit Arché.

— Parce qu'elle a établi son domicile de prédilection dans ce bois, autrefois le domaine d'Haberville, repartit mon oncle Raoul. Mon frère l'a échangé pour le domaine actuel, afin de se rapprocher de son moulin de Trois-Saumons.

— Allons rendre visite à la pauvre Marie, dit Blanche; elle m'apportait, le printemps, dans mon enfance, les premières fleurs de la forêt et les premières fraises de la saison.

Mon oncle Raoul fit bien quelques objections, vu l'heure avancée; mais, comme il ne pouvait rien refuser à son aimable nièce, on attache les chevaux à l'entrée d'un taillis, et on se rendit près de la sorcière.

L'habitation de la pauvre Marie ne ressemblait en rien à celle de la sibylle de Cumes, ni à l'ancre d'aucune sorcière ancienne ou moderne. C'était une cabane de pièces sur pièces, de poutres non équarries, tapissée en dedans de mousse de diverses couleurs, et dont le toit en forme de cône était recouvert d'écorce de bouleau et de branches d'épinette.

Marie, assise à la porte de la cabane sur un arbre renversé, veillait à la cuisson d'une grillade qu'elle tenait dans une poêle à frire, au-dessus d'un feu entouré de pierres pour l'empêcher de s'étendre. Elle ne fit aucune attention aux visiteurs, mais

continua, à son ordinaire, une conversation commencée avec un être invisible derrière elle, à qui elle répétait sans cesse, en faisant le geste de le chasser tantôt de la main droite, tantôt de la main gauche qu'elle agitant en arrière. Va-t-en! va-t-en! c'est toi qui amènes l'Anglais pour dévorer le Français.

— Ah ça! prophétesse de malheur, dit mon oncle Raoul, quand tu auras fini de parler au diable, voudrais-tu bien me dire ce que signifie cette menace?

— Voyons, Marie, ajouta Jules, dis-nous donc si tu crois vraiment parler au diable? Tu peux en imposer aux habitants; mais tu dois savoir que nous n'ajoutons pas foi à de telles bêtises.

— Va-t'en! va-t'en! continua la sorcière en faisant les mêmes gesticulations, c'est toi qui amènes l'Anglais pour dévorer le Français.

— Je vais lui parler, dit Blanche; elle m'aime beaucoup; je suis sûre qu'elle me répondra.

S'approchant alors, elle lui mit la main sur l'épaule, et lui dit de sa voix la plus douce:

— Est-ce que tu ne me reconnais pas, ma bonne Marie? Est-ce que tu ne reconnais pas la petite seigneuresse, comme tu m'appelais quand j'étais enfant?

La pauvre interrompit son monologue, et regarda la belle jeune fille avec tendresse. Une larme s'arrêta dans ses yeux sans pouvoir couler; cette tête fiévreuse et toujours brûlante en contenait si peu!

— Pourquoi, ma chère Marie, dit mademoiselle d'Haberville, mènes-tu cette vie sauvage et vagabonde? Pourquoi vivre dans les bois, toi la femme d'un riche habitant, toi la mère d'une nombreuse famille? Tes pauvres petits enfants, élevés par des femmes étrangères, auraient pourtant bien besoin des soins de leur bonne mère! Je viendrai te chercher après la fête avec maman et nous te ramènerons chez toi: elle parlera à ton mari qui t'aime toujours; tu dois être bien malheureuse!

La pauvre femme bondit sur son siège, et ses yeux lancèrent des flammes, lorsque debout, pâle de colère, elle s'écria en regardant les assistants:

— Qui ose parler de mes mal-

heurs?...

Est-ce la belle jeune fille, l'orgueil de ses parents, qui ne sera jamais épouse et mère?

Est-ce la noble et riche demoiselle, élevée entre la soie et le coton, qui n'aura bientôt comme moi qu'une cabane pour abri? Malheur! Malheur! Malheur!

Elle se releva tout à coup avant de s'enfoncer dans la forêt, et s'écria de nouveau en voyant Jules très affecté:

— Est-ce bien Jules d'Haberville qui s'apitoie sur mes malheurs? Est-ce bien Jules d'Haberville, le brave entre les braves, dont je vois le corps sanglant traîné sur les plaines d'Abraham? Est-ce bien lui qui ensanglante le dernier glorieux champ de bataille de ma patrie? Malheur! Malheur! Malheur!

— Cette pauvre femme me fait beaucoup de peine, dit de Locheill, comme elle se préparait à entrer dans le fourré.

Elle l'entendit, se retourna pour la dernière fois, se croisa les bras, et lui dit avec un calme plein d'amertume:

— Garde ta pitié pour toi, Archibald de Locheill: la folle du domaine n'a pas besoin de ta pitié! garde-la pour toi et tes amis! garde-la pour toi-même lorsque, contraint d'exécuter un ordre barbare, tu déchireras avec tes ongles cette poitrine qui recouvre pourtant un coeur noble et généreux! Garde ta pitié pour tes amis, ô Archibald de Locheill! lorsque tu promèneras la torche incendiaire sur leurs paisibles habitations: lorsque les vieillards, les infirmes, les femmes et les enfants fuiront devant toi comme les brebis à l'approche d'un loup furieux! Garde ta pitié; tu en auras besoin lorsque tu porteras dans tes bras le corps sanglant de celui que tu appelles ton frère! Je n'éprouve, à présent, qu'une grande douleur, ô Archibald de Locheill! c'est celle de ne pouvoir te maudire! Malheur! Malheur! Malheur!

Et elle disparut dans la forêt.

— Je veux qu'un Anglais m'étrangle, dit mon oncle Raoul, si Marie la folle n'était pas ce soir le type de toutes les sorcières chantées par les poètes anciens et modernes: je ne sais sur quelle herbe elle a marché, elle toujours si polie, si douce avec nous.

Tous convinrent qu'ils ne l'avaient jamais entendue parler sur ce ton. On fit le reste du chemin en silence; car, sans ajouter foi à ses paroles, ils avaient néanmoins gardé dans leur âme un fonds de tristesse.

Mais ce léger nuage fut bientôt dissipé à leur arrivée au manoir, où ils trouvèrent une société nombreuse.

De joyeux éclats de rire se faisaient entendre du chemin même, et l'écho du cap répétait le refrain:

Ramenez vos moutons, bergère,

Belle bergère, vos moutons.

Les danseurs avaient rompu un des chaînons de cette danse ronde, et parcouraient en tous sens la vaste cour du manoir, à la file les uns des au-

tres. On entourait la voiture du chevalier, la chaîne se renoua, et l'on fit quelques tours de danse en criant à mademoiselle d'Haberville: Descendez, belle bergère.

Blanche sauta légèrement de voiture; le chef de la danse s'en empara, et se mit à chanter:

C'est la plus belle de céans (bis)

Par la main je vous la prends (bis)

Je vous la passe par derrière,

Ramenez vos moutons, bergère:

Ramenez, ramenez, ramenez donc,

Vos moutons, vos moutons, ma

bergère,

Ramenez, ramenez, ramenez donc

Belle bergère, vos moutons.

On fit encore plusieurs rondes autour de la voiture du chevalier en chantant:

Ramenez, ramenez, ramenez donc,

Belle bergère, vos moutons.

On rompit encore la chaîne; et tou-

te la bande joyeuse enfila dans le manoir en dansant et chantant le joyeux refrain.

Mon oncle Raoul, délivré à la fin de ces danseurs impitoyables, descendit comme il put de voiture pour rejoindre la société à la table du réveillon.

(La suite au prochain numéro)

ATTENTION CULTIVATEURS

Recouvrez vos bâtisses en payant \$5.35 par mois, avec de la tôle gaufree économique. Demandez un estimé en nous envoyant longueur de faite et chevrons.

TOLE GAUFREE ECONOMIQUE
143 St-Antoine — Trois-Rivières.

"Toute prête pour la pause qui rafraîchit chez soi"



La qualité et la pureté du "Coca-Cola" lui ont valu, au Canada, une place dans les réfrigérateurs. Parents et amis se régaleront de son goût délicieux et jouiront ensuite de la sensation agréable de s'être bien rafraîchis. Votre marchand vend le carton pratique pour la maison — le carton de six bouteilles de "Coca-Cola".

Embouteilleur autorisé de "Coca-Cola"
MME GUSTAVE LAFONTAINE
BERTHIERVILLE, P. Q.

125F

Les Anciens Canadiens

Illustrateur: Jean-Marie Massicotte,
Montréal.

Commentateur: Pierre Deléan, Cap-de-la-Madeleine,
Editeur: L'Ass. Cath. des Voyageurs de Commerce,
Section des Trois-Rivières.



Elle l'entendit, se retourna, se croisa les bras et lui dit avec un calme plein d'amertume: "Garde ta pitié pour toi, de Locheill, pour toi et tes amis, quand tu promèneras la torche incendiaire sur leurs paisibles habitations! L'oncle Raoul, Blanche, Jules et Arché, quoique troublés, n'ajoutèrent pas foi à ces terribles prédictions et ce léger nuage se dissipa bientôt à leur arrivée au manoir où ils trouvèrent une société joyeuse.



Les deux mois que Jules devait passer avec sa famille, avant son départ pour l'Europe, étaient expirés. Quelques jours à peine après les événements que l'on vient de raconter, il était à faire ses préparatifs de voyage. Un après-midi il dit à son père: "J'ai promis, comme vous savez, d'aller coucher chez le "Bon Gentilhomme" avant mon départ, je serai de retour demain matin". Prenant son fusil, il s'achemina vers la forêt...



tant pour chasser que pour abrégier sa route. Monsieur D'Egmont, que tout le monde appelait "Le bon Gentilhomme" habitait une maisonnette située sur la rive d'une des Trois-Saumons, à environ trois quarts de lieue du Manoir. C'était un noble ruiné vivant avec son domestique du produit d'une petite rente. Pauvre, mais doué d'un coeur très généreux "Le bon Gentilhomme" ne laissait pas de faire beaucoup de bien.



Il consolait les affligés, visitait les malades, les soignait avec les plantes, dont ses études botaniques lui avaient révélé les vertus secrètes; et, si ses charités n'étaient pas abondantes, elles étaient distribuées de si bon coeur, avec tant de délicatesse que les pauvres en étaient plus touchés que de celles plus considérables de bien des riches.



AGRICULTURE



NOUVELLES TENDANCES DU MARCHÉ

Le marché des animaux vivants a pris une tournure nouvelle la semaine dernière. Des tendances contraires à celles qu'il avait depuis un couple de mois se sont manifestées. Il n'y a cependant rien de bien tonnant à ce changement d'allure, et l'on pouvait s'y attendre. Les prix ne peuvent toujours monter; il vient un moment où ils se stabilisent à un certain niveau d'où ils redescendent souvent plus tôt qu'on ne le croit. C'est précisément ce qui vient de se produire.

Depuis environ deux mois, le marché des bêtes à cornes avait été ferme et souvent à la hausse, alors que celui des porcs demeurait à peine stable, sans beaucoup de changement, mais aussi sans aucun indice de vigueur. La semaine dernière, il eut un revirement complet dans la tendance du prix du boeuf et de celui du porc. Toutes les catégories de bestiaux ont fléchi d'environ 1/4 à la livre et, en fermeture, il restait 200 bêtes à cornes à vendre. Les pronostics étaient que cette baisse allait encore s'accroître cette semaine. Les porcs faisaient un gain d'environ 15¢ les 100 livres et les dernières ventes s'effectuaient sur un ton ferme, laissant entrevoir des prix aussi bons sinon meilleurs pour cette semaine (1).

Depuis quelque temps, l'on s'attendait au peu de relation qu'il y avait entre le prix du boeuf et celui du porc. D'autre part, l'on pouvait toujours s'attendre qu'avec l'arrivée des chaleurs il y aurait une certaine réaction dans le prix des bêtes à cornes. Cela s'explique aussi par le fait qu'au prix où était le boeuf, la consommation allait en diminuant depuis quelques semaines et orientait vers d'autres denrées le meilleur marché. Pendant les temps chauds, les quartiers de devant se vendent beaucoup moins, parce que le boeuf à soupe est moins demandé, ce qui oblige le boucher à vendre les autres parties de la carcasse plus cher, ce qu'il ne peut faire sans réduire de beaucoup ses ventes. Or, avec les arrivages plus nombreux de 8 juillet, les prix n'ont pu se maintenir plus longtemps. L'on se demande peut-être pourquoi le prix du porc, qui a été si longtemps stationnaire, fait une avance au moment même où celui du boeuf subit un fléchissement, surtout quand on songe que les réserves de porc congelé sont encore si considérables. Il faut dire tout d'abord que les réceptions ont de beaucoup diminué depuis quelques semaines et que les bas prix du boeuf et les bas prix du porc ont eu pour effet d'accroître la consommation de ce dernier. Et, avec l'été, la demande pour les viandes fumées a augmenté considérablement. Ce sont là les principaux facteurs qui ont réussi à améliorer quelque peu une situation qui n'a pas été bien brillante depuis la dégringolade de la mi-avril. Souhaitons que cette avance se maintienne.

Bien que le marché des veaux de lait soit demeuré ferme à venir jusqu'à la semaine dernière, à cause des arrivages peu nombreux en ces derniers temps et de la qualité qui était meilleure, il faut maintenant attendre, avec la venue des temps chauds, à un ralentissement. Le consommateur qui a souvent fait usage de veau depuis quelque trois mois, ne maintient le délaissier, dans une certaine mesure, pour orienter ses achats vers l'agneau dont la chair est si appétissante à ce temps-ci de l'année. Il faudrait bien se garder de

le décevoir en lui offrant des sujets de mauvaise qualité, car cela aurait pour effet de limiter la consommation. En conséquence, nous demandons à tous les expéditeurs et aux cultivateurs de n'expédier au marché que des bons agneaux, ayant le poids et le fini voulus, afin d'en stimuler la consommation et de maintenir la fermeté des prix. Il n'y a rien de pire pour déprécier un marché que l'offre d'une grande quantité de sujets légers et communs. Une fois que le marché s'est mis à la baisse, il est toujours difficile de le faire remonter. En conséquence, il vaudrait mieux garder au pâturage les agneaux légers et maigres en attendant qu'ils soient prêts pour la vente.

(1) Effectivement, le marché s'ouvre ce matin (lundi, le 15 juillet,) avec une hausse d'environ 1/4¢

J.-E. BISSON,
Agronome,
Gérant de la Coopérative Canadienne du Bétail, de Québec, Limitée.

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

fournit les commentaires suivants sur le marché

BEURRE:—

Par suite de changements alternatifs dans le rapport des stocks qui contribuèrent à créer une certaine confusion et même l'incertitude parmi les principaux opérateurs, notre marché au beurre fut d'abord sujet à de fréquentes variations dans les cotes et d'une tendance à fléchir.

Cette situation instable ne fut, néanmoins, que momentanée. De fait, après une révision, l'Office National de la Statistique révéla que les stocks en entrepôts, au 1er juillet 1940, par tout le Canada, se totalisaient à 33,406,852 lbs., comparativement à 32,905,247 lbs. pour la date correspondante de l'an dernier.

Bien que ces chiffres précités indiquent une augmentation de 501,605 lbs. sur les stocks de 1939, en analysant les bulletins se rapportant à la production et à la consommation domestique du mois de juin dernier, tout en considérant que durant ce même mois nos exportations furent pratiquement nulles, alors qu'elles furent assez considérables en juin 1939, on peut dire qu'il y a eu une amélioration assez marquée dans la position de ce marché.

A la fin de la semaine, la demande pour fins d'entreposage s'affirma donc plus active et les prix plus fermes.

Lundi avant-midi, le 15 courant, les prix du beurre No. 1 pasteurisé au gros variaient de 22 1/2¢ à 22 3/4¢ la livre.

FROMAGE:—

Afin de se conformer aux exigences du contrat intervenu entre le Ministère Britannique des Approvisionnements et le Gouvernement Canadien, nous prions les expéditeurs de ne fabriquer que du fromage blanc.

VOLAILLES VIVANTES (Poules)

Les arrivages demeurent limités et les prix stables.

(Poulets "A Griller" et "A Rotir")

Avec des arrivages très considérables et de qualité médiocre, la distribution fut lente et les prix à la baisse.

VOLAILLES ABATTUES:—

La demande est limitée, mais de légers arrivages aident à maintenir les prix assez stationnaires.

OEUF:—

(Montréal et Québec)

Les arrivages sont insuffisants pour répondre à la demande régulière.

Ce marché s'est continué très ferme et nous avons à rapporter une autre avance de prix, notamment sur les oeufs de catégories supérieures.

VEAUX ABATTUS:—

(Montréal et Québec)

Bonne demande et prix fermes.

PORCS ABATTUS:—

(Montréal et Québec)

Marché un peu plus actif et prix légèrement plus fermes.

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 15 juillet, 1940 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

Les limites de poids pour les porcs livrés par camion sont maintenant de 10 livres de moins que celles mentionnées plus bas.

Bacens — (180 à 230 lbs) Prix de base, nourris et abreuvés 9¢. Par camions 9.25¢.

Sélects — (190 à 230 lbs) Prime, par tête de \$1.00.

Bouchers — (160 à 240 lbs) Coupe, par tête de \$1.25.

Légers — (Moins de 160 lbs) Coupe, tête 75¢ et \$1.

Pesants — (240 à 270 lbs) Coupe, par tête, \$2.50.

Extra Pesants — (Plus de 270 lbs) Coupes de \$1.50 et \$2 du cent livres.

Trufes: 4.50 - 5.50¢.

Porcs classés abattus: 12.00.

VEAUX DE LAIT:—

Choix 8.50—9.00

Bon 7.50—8.00

Moyen 7.00—7.50

Commun 5.50—6.50

Au seau 4.50—5.00

BOUVILLONS:—

Choix 8.00—8.50

Bon 7.50—8.00

Moyen 6.75—7.50

Commun 5.50—6.00

AGNEAUX DU PRINTEMPS:—

Bon 11.00

Non castrés 10.00

Commun 8.00—9.00

MOUTONS:—

Bon 4.50—5.00

Commun 2.50—3.50

TAURES:—

Choix (Type à boucherie) 6.75—7.00

Bonne 6.00—6.50

Moyenne 5.00—5.50

Commune 3.00—4.00

VACHES:—

Choix (Type à boucherie) 5.50—6.00

Bonne 4.75—5.25

Moyenne 4.25—4.50

Commune 3.25—3.50

Très Com. 2.50—2.75

TAUREAUX:—

Choix 5.25—5.50

Bon 4.50—5.00

Moyen 4.00—4.50

Commun 3.25—3.75

PRIX DE REMISE

Semaine finissant le 13 juillet 1940

POULES VIVANTES:—

A—5 lbs et plus 17 1/2

B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 16 1/2

C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 14

COQS 11

POULETS VIVANTS "A ROTIR" GRIS ET BLANCS

A—4 1/2 lbs et plus 19 1/2

B—3 1/2 lbs jusqu'à 4 1/2 lbs 17 1/2

C—3 lbs jusqu'à 3 1/2 lbs 15

POULETS VIVANTS "A ROTIR" ROUGES

A—4 1/2 lbs et plus 18 1/2

B—3 1/2 lbs jusqu'à 4 1/2 lbs 16

C—3 lbs jusqu'à 3 1/2 lbs 14

POULETS VIVANTS "A GRILLER"

A—2 1/2 lbs jusqu'à 3 lbs 18 1/2

B—2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs 16

C—1 1/2 lb jusqu'à 2 lbs 14

LAPINS VIVANTS:—

5 lbs et plus — la lb 11

N.B. — Les poulets de pesanteurs moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

VEAUX ABATTUS:—

(Engraisés au lait)

Bons 10 1/2

Moyens 09 1/2

Communs 08 1/2

POULETS ABATTUS:—

(Sélectionnés)

Spécial — 6 lbs et plus 26¢

A—6 lbs et plus 25

A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 24

B—6 lbs et plus 22

B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 21

B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 20

C—6 lbs et plus 19

C—5 lbs jusqu'à 6 lbs 18

C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 17

C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 16

POULETS ABATTUS:—

(Engraisés au lait)

Spécial — 6 lbs et plus 27¢

A—6 lbs et plus 26

A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 25

B—6 lbs et plus 23

B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 22

B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 21

POULES ABATTUES:—

(Sélectionnées)

Spécial — 5 lbs et plus 21¢

A—5 lbs et plus 20

A—4 lbs jusqu'à 5 lbs 19

A—3 lbs jusqu'à 4 lbs 18

B—5 lbs et plus 17

B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 16

B—3 lbs jusqu'à 4 lbs 15

C—5 lbs et plus 14

C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 13

C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 12

OEUF:—

A—(Gros) 26 1/2

A—(Moyens) 24 1/2

B 20 1/2

C 15

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et 5% aux coopératives affiliées.

PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE

Montréal et succursale de Québec

BEURRE FRAIS:—

Semaine finissant le 8 juillet 1940

inclusivement

No. 1 Pasteurisé 21 1/2

No. 1. Non pasteurisé 21 1/2

No. 2 20 1/2

FROMAGE:—

Semaine finissant le 9 juillet 1940

inclusivement

BLANC ET COLORE.—

No. 1 13 1/2

No. 2 13 1/2

No. 3 12 1/2

Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

Cours agricoles de vacances

Ils seront donnés aux institutrices rurales dans 14 endroits de la Province. L'enseignement de l'agriculture nécessaire dans les écoles primaires.

Dans quatorze endroits de la Province, les institutrices rurales auront l'avantage, encore cette année, de suivre des cours d'agriculture durant les vacances. Cette nouvelle nous est communiquée par le Directeur de la Publicité du ministère de l'Agriculture. Le programme des cours préparés en collaboration par le directeur du Service de la Propagande et le chef de la division des Jeunes Agriculteurs a reçu l'approbation de M. Adélard Godbout, premier ministre.

C'est le désir des autorités civiles et religieuses que les enfants qui fréquentent les écoles rurales reçoivent un enseignement propre à leur faire aimer la terre, et les prépare mieux à la carrière d'agriculteur. C'est dans le but de familiariser les institutrices qui ont charge de dispenser l'enseignement primaire avec les éléments de la science agricole que ces cours sont organisés. Ils ont été fort appréciés dans le passé et l'ont compté qu'ils seront suivis aussi assidûment cet été.

Les cours dureront une semaine et seront donnés aux endroits et dates suivantes:

Du 29 juillet au 2 août: Ste-Ursule de Maskinongé; à Mont-Laurier et à Ste-Martine de Châteauguay.

Du 5 au 9 août: à St-Casimir de Portneuf, à Roberval et à Baie St-Paul.

Du 12 au 16 août: à Victoria-ville, à Matane et Amqui.

Du 19 au 23 août: à St-Pascal de Kamouraska et à Sherbrooke.

Du 9 au 13 septembre: à La Sarre et à Amos, en Abitibi.

Il en sera également donné en septembre aux Îles de la Madeleine; la date en sera fixée prochainement.

Au cours de son récent congrès tenu à Winnipeg, l'Association Canadienne des Producteurs de Semences a conféré le titre de membre à vie au professeur Robert Summerby, M. S.A., chef de la division de l'Agronomie, au collège Macdonald. Cet honneur lui a été décerné en reconnaissance des nombreux services rendus au cours de ses vingt ans d'association avec cet important groupement.

M. Summerby est originaire de Lachute, comté d'Argenteuil, P.Q. et fit ses études agronomiques au collège Macdonald, obtenant par la suite son titre de M. S.A. à l'Université de Cornell. Dès 1911, il faisait partie du personnel de la division de l'Agronomie au collège Macdonald, où il se signala par la création de plusieurs nouvelles variétés de céréales. Ajoutons que, comme président du QUEBEC SEED BOARD, poste qu'il occupa jusqu'en 1923, M. Summerby a joué un rôle important dans l'avancement des grandes cultures chez nous.

MOBILISATION

En Europe, rien de sensationnel. La France a définitivement rompu toute relation avec son ami des premiers jours de guerre et a renié sa constitution en lui impliquant la cause de tous ses récents malheurs. Le nouveau régime institué par le maréchal Pétain sera-t-il capable de relever notre ancienne mère patrie? Je crois que tout dépendra de la valeur des hommes qui dirigeront les destinées de la nouvelle France plus que de la constitution. Ce régime expose à un grand péril, car une fois le système établi, il pourra être facile d'éliminer le maréchal Pétain et de lui substituer un pro-nazi. Il est évident que la paix obtenue a plongé la France dans les ténèbres, mais de deux maux inévitables il faut choisir le moindre et c'est pourquoi Pétain a préféré voir les ailes du coq gaulois meurtries que d'assister à sa mort. En acceptant l'armistice, il limitait l'occupation par les Allemands, mettait fin aux massacres des civils et empêchait la France de tomber entre les mains de ses ennemis. Nous, nous allons manquer beaucoup la France car elle était une source intarissable où puisaient tous nos savants.

L'Angleterre semble bien décidée à vider ses coffres pour poursuivre la lutte jusqu'au bout. C'est en effet pour elle une question de vie ou de mort. Victoire ou défaite vont nous demander bien des sacrifices à nous Canadiens qui oublions souvent de penser en Canadien pour penser en Français ou en Anglais.

Au Canada, pays d'Amérique où la paix règne depuis longtemps, nous sommes liés à un pays qui à cause de ses différents intérêts est toujours exposé à des conflits. Devons-nous nous saigner à chacun? Je ne le crois pas, et d'ailleurs notre constitution nous permet de rester libres. La cause embrassée par l'Angleterre est bonne, je ne le nie pas mais notre devoir à nous se limite à la défense de notre pays et c'est tout. Les Canadiens-Français ont dans le passé accompli leur devoir et ils sont encore prêts à répéter le même geste si en retour ils reçoivent peu. Ce qu'ils craignent c'est l'obligation d'aller combattre en dehors de leur pays et c'est le manque de confiance en leurs représentants qui a occasionné une ruée sur les églises en fin de semaine. On nous avait tant promis que pas un Canadien participerait à une guerre en dehors du territoire et pourtant on a envoyé de nombreux volontaires aux frais du gouvernement canadien. Aujourd'hui, on nous annonce une conscription, pardon un service obligatoire pour la défense du Canada; l'idée est excellente mais quand tous auront subi un bout d'entraînement et que le besoin de matériel humain se fera pressant, il sera facile de les expédier. Espérons que cela n'arrivera pas.

On fait actuellement une propagande intense à la radio et dans les journaux pour habituer les esprits à l'idée de guerre et nous faire croire que nous sommes obligés de nous battre. On entend des personnes nous parler de chrétienté à sauver, et ces mêmes personnes, il n'y a pas très longtemps ont tout fait pour combattre Franco en Espagne. On a même reçu comme des héros ceux qui sont allés combattre pour les rouges d'Espagne. C'est tout de même un peu fort et c'est avec plaisir que nous avons vu Monsieur J.-F. Pouliot se lever en chambre pour protester contre cette propagande et contre l'opinion que l'on tente d'implanter à l'effet que le patriotisme québécois ne serait pas aussi bon que celui des huit autres provinces. Nous désirons la victoire de l'Angleterre mais d'un autre côté, nous ne voulons pas mourir étouffés par le poids des taxes et par l'immigration à outrance. Nous sommes bien contents d'être charitables mais il faut que ces étrangers sachent qu'ils sont ici chez nous et non chez eux, qu'ils devront, le danger terminé, retourner chez eux et non s'emparer de tout ce qu'il y a de mieux au détriment de nos Canadiens.

La mobilisation débutera par un enregistrement national. Toutes personnes, hommes et femmes d'au delà de 16 ans devront s'inscrire aux bureaux d'enregistrement établis dans chaque subdivision électorale des divers comtés du pays.

L'honorable Gardiner vient d'annoncer que la première classe mobilisable à la suite de l'enregistrement sera celle des célibataires. Les jeunes gens de 21 ans seront les premiers appelés sous les drapeaux, puis l'on continuera à mobiliser les célibataires en âge jusqu'à 45 ans.

En vertu du projet de loi, chaque district militaire sera appelé à lever un certain nombre d'hommes. Par conséquent si un district n'arrive pas à lever le nombre d'hommes fixé avec la classe de 21 ans, la limite d'âge sera portée à 22 ou 23 ans jusqu'à ce que le nombre requis soit atteint.

Les exemptions seront limitées au strict minimum. Les juges de districts eux-mêmes classeront les hommes. La période d'entraînement dans les camps militaires sera probablement de 40 jours. Les patrons devront continuer de payer les salaires des hommes durant leur entraînement au camp.

GUILLAUME MASSE.

Fêtes légales dans le Québec

Tous les dimanches de l'année
Circumcision 1er janvier
Epiphanie 6 janvier
Mercredi des Cendres 26 février
Vendredi saint 11 avril
Lundi de Pâques 14 avril
Ascension 22 mai

Fête du Roi 20 mai
Fête de la Reine 24 mai
Saint-Jean-Baptiste 24 juin
Confédération 1er juillet
Fête du Travail 2 septembre
Toussaint 1er novembre
Armistice 11 novembre
Immaculée-Conception 8 décembre
Noël 25 décembre
Et tout jour fixé par proclamation, comme jour de jeûne et d'action de grâces générales.

Allocution de Pie XII

LE MONDE MENACE DE PERIR DANS LA VIOLENCE PARCE QUE TROP D'HOMMES N'ONT PAS DE COEUR DECLARE S.S. PIE XII.

A l'occasion de la cérémonie de béatification de la Mère Philippine Duchesne, à Rome, le mois dernier, Sa Sainteté a prononcé une allocution dont il nous fait plaisir de publier la péroraison. Elle frappe trop juste pour être ignorée.

Le monde actuel menace de périr dans la violence, parce que trop d'hommes n'ont pas de cœur: ce reproche adressé par saint Paul au paganisme antique, on peut le retourner aux néopaisans, adorateurs de l'or, du plaisir et de l'orgueil. Le cœur c'est le courage et la force, oui, mais au service du droit et de la justice. Le cœur, c'est aussi la pitié envers les faibles, la tendresse qui se penche vers la douleur, le pardon qui surpasse l'offense. Le cœur s'insurge contre tout mal, mais condescend à tout bien.

Vous qui avez un cœur, ouvrez-le donc tout aux grandes causes de Dieu, aux grandes misères des hommes. Consacrez-le à la prière. Peut-être ne pouvez-vous toujours agir beaucoup, mais vous pouvez beaucoup prier.

Le dernier jour de ce mois de Marie, où l'Eglise implore anxieusement la paix intérieure, la fête de Notre-Dame, "Médiatrice de toute grâce", coïncide avec la fête du Sacré-Cœur. Rencontre providentielle. Nous l'espérons: pour rendre un cœur à l'humanité, en voici deux, les plus purs, les plus forts et les plus tendres de tous. A ces deux sources, puisiez, comme Philippine Duchesne, l'ardeur d'un zèle toujours dévoué à Dieu par l'observation fidèle — dût-elle demain devenir héroïque — de tous ses commandements: zèle dévoué aussi aux âmes par l'apostolat de la parole, de l'exemple, de la prière; cette double flamme, répandez-en autour de vous la lumière et la chaleur, pour éclairer les ignorants, stimuler les tièdes, reconforter et consoler ceux qui souffrent en répétant la devise si chère à sainte Madeleine-Sophie Barat et à sa bienheureuse disciple: courage et confiance.

Rien ne doit être perdu

Tout doit être utilisé

Un communiqué émanant du bureau central du "CIVILIAN CONSERVATION CORPS" à Washington, D.C., et daté du 28 juin nous fournit des chiffres très intéressants sur la valeur que l'on peut donner aux vêtements et aux objets usagés lorsqu'on sait les utiliser convenablement.

Ainsi dans le seul district No 2 du "CIVILIAN CONSERVATION CORPS" on a réalisé une économie de \$188.272 durant l'année terminée le 29 février dernier en remettant à neuf des vêtements et différents articles envoyés aux camps du "CCC" par des personnes généreuses.

Evidemment les articles ou vêtements ne sont remis à neuf que lorsque le coût de la réparation est inférieur au prix d'achat d'un article ou d'un vêtement neuf. Ce qui ne peut être restauré à un prix avantageux est classé et vendu à l'encan. De ce chef les ventes s'élevèrent à \$22.344 durant la même année terminée le 29 février et cela toujours pour le district No 2 du "CCC".

Ainsi les articles de lingerie ou les objets usagés prennent une valeur substantielle lorsque l'on sait s'en

Pour vous servir dans l'assurance:

J. Albert Tellier

ASSURANCES GENERALES

Pour informations, de jour:

ou bureau de l'Imprimerie de Berthier Enrg.

7 Place du Marché

Le soir: 131 rue de Montcalm, BERTHIERVILLE

LE RENDEZ VOUS DES GOURMETS

"MANOIR DU LAC NOIR"

R. GIRARD, Prop.

ST-JEAN DE MATHA

Un endroit idéal de vacances. Superbe panorama Venez là où les journées sont brillantes et les nuits fraîches.

Les visiteurs sont toujours l'objet de la plus parfaite hospitalité.

Vous en garderez un agréable souvenir

CHEF CUISINIER — ORCHESTRE DE DANSE —
BIERE ET VIN



25
Chambres

Plage
de
Sable

servir. C'est ce qu'ont compris les promoteurs et dirigeants des différentes organisations d'aide aux colons, dans notre Province.

Lorsqu'il est possible pour un colon de vêtir ses enfants et son épouse avec du neuf, c'est certainement préférable. Mais le colon n'est pas toujours en mesure de le faire. Ses argent, il doit les consacrer, surtout au début de son établissement à l'achat d'animaux ou d'instruments indispensables à la mise en culture de son lot. Les premières années d'établissement sont une période critique dans la vie du colon. Aussi c'est à cette époque que le coup de main de nos organisations d'aide aux colons lui sera d'une grande utilité.

En faisant appel à la charité de la population, ces organisations récoltent nombre de vêtements et d'articles qu'on aient décidé à jeter ou à reléguer tout simplement à la cave ou au grenier. Restaurés et remis à neuf par des mains habiles, ces objets auront pour nos colons la même utilité que du neuf, avec cette différence qu'ils les auront obtenus sans payer un seul sou.

Avant de jeter ou de mettre de côté un article ou un vêtement, tous

devraient se faire la réflexion que ces choses peuvent être fort utiles à d'autres personnes moins fortunées.

C'est un devoir social que de pratiquer la charité de cette façon. Il ne coûte peu et les services rendus sont incalculables. Nos organisations d'aide aux colons font la plus grande partie du travail. Il ne s'agit que de leur communiquer notre désir d'aider les colons. Elles font le reste. Elles vont chercher les effets, les reparent, les classent et les expédient.

Rien ne doit être perdu... Même les choses usagées prennent de la valeur lorsque l'on sait s'en servir.

G.-E. Couture.

Vos fonds sont en sûreté dans les mains de l'Etat. Placez vos économies dans les Certificats d'épargne de guerre.

Préparez le renouveau de l'après-guerre; assurez-vous d'une réserve en achetant des Certificats d'épargne de guerre.

FAIBLESSE

La faiblesse est le malheur de notre nature le plus difficile à guérir.

AMEUBLEMENTS pour NOUVEAUX MARIÉS

BEAUX ET NOUVEAUX SETS DE CHAMBRE

Set de dîner
Set de salon
Set de cuisine
Lits,
Matelas
Divan-Sofa,
Chesterfield
Laveuse électrique
Poêle
Radio DeForest
Moulin à coudre

Tél.: 34

110 de Montcalm,

J.-W. ROBILLARD

AGENT DE

Massey-Harris et Beatty Bros.

Vos vieux meubles seront achetés et serviront d'acompte sur les neufs.

Si besoin, conditions faciles de paiement.

Sans intérêt avec achat de \$50.00 ou plus.

Comité provincial d'épargne de guerre

"Devant le spectacle incroyable d'une Europe dévastée par les engins de mort, l'Amérique, et tout spécialement le Canada, se prépare par tous les moyens possibles à se défendre contre le danger qui la menace.

"Dans ce but, les autorités fédérales entreprennent une campagne d'emprunt populaire où tous les Canadiens, même les plus humbles, ont l'occasion de contribuer à l'effort de guerre.

"Je ne saurais trop inviter mes concitoyens à répondre généreusement à cette souscription. Les sacrifices que nous devons nous imposer en ces heures tragiques, ne comptent pour rien si le triomphe des nations libres est assuré. La paix est le partage des peuples unis et forts; mais, devant la force brutale, il faut se préparer à tout.

"Que chacun mette donc l'épaule à la roue, pour que cette campagne entreprise dans le meilleur intérêt

de tous, contribue à redonner au Canada une nouvelle ère de paix basée sur le respect de la liberté des peuples."

Henri GROULX

Lettre hebdomadaire aux cultivateurs

Nous sommes à une époque de l'année, où tous les cultivateurs sont très occupés par les foins et il arrive même qu'un certain nombre d'entre eux ne pensent pratiquement à rien autre chose qu'à ce travail.

S'il est vrai que le foin est la nourriture de base de tout le troupeau au cours de la saison morte et qu'il faut qu'il soit fait à temps et en bon état, d'un autre côté, il ne faudrait pas oublier que le foin seul ne constitue pas une nourriture économique et profitable. Il faut le compléter par des concentrés dans certains cas et aussi par des succulents, tels que choux de Siam, blé d'Inde, betteraves, etc. Il faudrait donc avant que la coupe du foin batte son plein et même pendant les quelques semaines que dure ce travail porter toute l'attention voulue à ces cultures, qui ne sont peut-être pas indispensables à la vie de l'animal, mais absolument nécessaires au point de vue économique.

Le premier travail à faire pour s'assurer une bonne récolte de choux de Siam, ou de betteraves, est le démarrage (éclaircissage). Cette opération doit être faite à l'heure actuelle; cependant, au cas où ce travail aurait été fait plutôt rapidement, nous nous permettons de faire remarquer qu'il est très important de ne jamais laisser plus d'un seul plant au même endroit. Si deux ou trois choux de Siam sont laissés ensemble, ils ne pourront pas profiter et il s'en suivra une diminution de récolte à l'automne. Ensuite, il est recommandable de laisser au moins 10 pouces entre chaque plant, pour les choux de Siam et 9 pouces pour les betteraves, afin que chacun d'eux ait l'espace voulu pour profiter librement et la quantité nécessaire de nourriture pour atteindre le maximum de croissance.

Le blé d'Inde ne doit pas être laissé trop fort. Si au temps des semences, nous en avons semé plus de 18 à 25 livres à l'acre, suivant la variété, il ne faudrait pas se gêner pour en ôter quelques pieds en sarclant.

Une fois ce travail fait, que ce soit des choux de Siam ou des betteraves ou encore du blé d'Inde, il faut biner et sarcler, afin de détruire les mauvaises herbes, s'il y en a, et empêcher l'évaporation de surface par capillarité.

Il est entendu que ceux qui cultivent 8, 9 ou 10 acres de culture sarclées, à moins qu'ils aient une grande quantité de main d'œuvre, ne peuvent sarcler à la main ou à la pioche de telles étendues très fréquemment. Cependant, il serait avantageux de faire au moins un sarclage à la pioche avant la période des foins, afin

de détruire les mauvaises herbes qui poussent près du plant sur le rang et de biner en même temps toute la surface du terrain.

Par la suite, jusqu'à l'automne, l'on devrait passer le cultivateur au moins tous les quinze jours, tant et aussi longtemps que la longueur et la grosseur des plants le permettent.

Après que les foins sont finis, avant de commencer les récoltes, il est bon de passer dans les cultures sarclées et d'enlever à la main, en les arrachant, les grandes mauvaises herbes, tels que moutarde sauvage, chou gras, pessicaire, etc. Cette opération se fait très rapidement et est très importante.

De cette façon, le champ après avoir été très bien nettoyé, vers le début de juillet et vers le 15 août et avoir été biné plusieurs fois au cours de l'été, se gardera suffisamment propre jusqu'à l'automne, pour pouvoir à ce point de vue, donner une récolte satisfaisante.

On rencontre quelques cultivateurs qui ne se préoccupent pas d'enlever les mauvaises herbes dans les cultures sarclées près des plants, surtout dans le blé d'Inde. Ils apportent pour raison qu'à l'automne, le tout est coupé avec le blé d'Inde et mis dans le silo.

Il ne faut pas oublier que: 1. — Ces mauvaises herbes, qu'elles soient en silo, en tasserie, etc., ne sont toujours que des mauvaises herbes. 2. — Quand on est rendu au temps de l'ensilage, il y a longtemps que ces plantes sont mûres et que la graine est tombée et ensemencée pour les années suivantes. Il existe assez de mauvaises herbes, dont on ne peut que très difficilement empêcher la propagation, sans permettre à d'autres, il nous semble, de se semer par notre faute et de réduire ainsi la valeur des cultures sarclées comme des autres qui viendront par la suite. 3. — Toute la nourriture que prennent ces mauvaises herbes pour croître ne sera pas absorbée par les bonnes plantes et c'est là un des moyens d'en réduire la récolte.

Tout l'engrais que nous appliquons à prix d'argent ou de travail doit être gardé pour les récoltes, si nous voulons qu'elles soient profitables et économiques.

Tenons donc nos champs le plus propre possible; binons souvent et tout en augmentant nos récoltes nous simplifierons le problème d'alimentation de notre bétail!

Omer Allard,
Surveillant de Fermes de Démonstration Fédérales, Station Expérimentale, Lennoxville.

Réduisez le coût de votre chauffage

Commandez le charbon anthracite américain "D & H"

F.-C. LAMARCHE

108 rue De Montcalm, BERTHIERVILLE

Tél. No. 66

La FAIBLESSE

PEUT DISPARAITRE FACILEMENT

Symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE:

Pâleur
Fatigue
Manque d'appétit
Fugacité
Nervosité

Douleur de dos, de reins
Irégularité
Périodes douloureuses
Troubles internes
essentiellement féminins

TONIFIEZ-VOUS EN
PRENANT LES BONNES

PILULES ROUGES

pour les Femmes
Pâles et Faibles

Ch. Clinique FRANCO Américaine Ltée,
1570, rue St-Denis, Montréal



Nuit d'été à la campagne

Après un jour radieux, lorsque le soleil a cessé de dorer la crête des montagnes, ou que ces lumineux rayons n'encerclent plus, comme un ruban flamboyant, dans le lointain, la vaste plaine: c'est le soir paisible et doux, précurseur de la nuit reposante.

Les fermiers sont revenus des champs. Les épouses, les filles joyeuses, ont coulé le lait de la "traite" abondante: ou séparé la crème, qui se changera en beurre succulent, en fromage doré. Le repas du soir est sur la table. Chacun cause de la bonne besogne accomplie, de ce qui reste encore à faire, des espoirs de la moisson, gage de prospérité. L'on se sent heureux, satisfait.

C'est l'heure du repos.

Mais avant de se livrer au sommeil réparateur, tous éprouvent le besoin d'entendre, encore la voix vibrante de la nature, chère à l'homme des champs, éloquente pour la fermière qui sait la comprendre. Tous désirent contempler, en reposant leurs membres las, Les merveilleuses beautés qui émanent de fuit du jour devant le crépuscule qui s'avance, mettant dans toute brise des caresses pour laisser ensuite, peu à peu, voltiger dans cette atmosphère de charme et de pénombre, des rêves fous, des pensées profondes, des désirs de perfection, des aspirations grandes et nobles, (si le cœur est bien fait) enfin, que sais-je encore. Des vocations sublimes ont parfois germé au cours d'une méditation par une nuit étoilée.

Quand tous les bruits se sont tus, l'âme entend mieux les voix intérieures. C'est alors aussi que Dieu parle. Heureux qui ne demeure pas sourd à ces inspirations!

O nuit d'été, qui verse sur la campagne, tes enchantements mystiques, qui dira ton exquise langue! Phébé, radieuse, répand sur toutes choses sa magie! Les fleurs, les arbres, les rochers, le long chemin, tout semble transformé. L'onde elle-même a d'autres reflets, et murmure un chant plus rêveur. Et le rossignolet souvent mêle ses notes suaves à toutes ces harmonies.

O nuit douce, sereine et enchantée, parle à nos cœurs!

O nuit profonde, mystérieuse et divine, parle à nos âmes!

Madame Lemaire-Duguay.

— M E R C I —

pour l'accueil chaleureux que nous attendons de nos amis et connaissances de Berthier

La Boulangerie Régale

E. Lafortune et R. Paré, props.

Coin Montcalm et Iberville.

BERTHIERVILLE.

Tel.: No 115

Dr G.-H. Pagé

CHIRURGIEN-DENTISTE

49 de Frontenac, Berthierville.

(Voisin du Manoir)

Rodolphe Bédard

Bureau établi en 1903
Expert-comptable licencié et agréé
"Chartered Accountant"
Consultations pratiques en matières
Commerciales et Financières.
425, Avenue VIGER, MONTREAL.

POUR VOS TRAVAUX DE FOURRURES

— VOYEZ —

Mlle Marie-Rose Plante

(en face du cimetière)
BERTHIERVILLE

Avila ROULEAU

NOTAIRE

Greffier de la Cour de Circuit
et de Magistrat

Bureau: Résidence:
Palais de Justice 50 de Frontenac
Tél.: 119 Tél.: 5

SOYEZ FORT

SI VOUS SOUFFREZ DE:

FAIBLESSE COURBATURES
NERVOSITE FATIGUE HABITUELLE
FUSILLEMENT MANQUE D'APPETIT



PRENEZ LES

PILULES MORO

CIE MEDICALE MORO 1566, St-Denis, Montréal

Conventum des anciens élèves du collège Ste-Marie de Beauce 28 juillet

Dans quelques jours, exactement le "le 28 juillet" aura lieu les fêtes de notre important **CONVENTUM**, commémorant le 85 ième Anniversaire de la fondation du Collège Sainte-Marie de Beauce.

L'idée qui a mis au jour "l'Amicale des anciens élèves du Collège Ste-Marie" doit, il nous semble, être applaudie par tous ceux qui ont eu le bonheur et l'avantage de puiser à la source de l'éducation de Sainte-Marie de Beauce.

Les anciens élèves du Collège de Ste-Marie ont essayé un peu partout. Nous en rencontrons dans le clergé, dans les communautés religieuses, dans les professions libérales, dans la classe agricole, dans l'industrie et le

commerce. Ils se sont établis non seulement dans la province de Québec, mais dans presque toutes les provinces du Canada et dans plusieurs états de la grande union américaine. Chers Anciens, que vous soyez de l'Amicale ou non; que vous ayez reçu une convocation personnelle ou qu'une erreur ait fait oublier votre nom; peu importe. Vous êtes un ancien, vous avez reçu d'innombrables bienfaits. Soyez-là et montrez-vous digne de vos anciens maîtres.

Comme vous le savez, le but de ce Conventum est de revivre au berceau de notre éducation quelques-unes de nos émotions de collège, de constater sur place le développement d'une oeuvre chère à notre cœur et de res-

serrer parmi nous les liens d'une bonne camaraderie.

Les nombreuses lettres d'adhésion reçues jusqu'à ce jour redissent toutes l'enthousiasme dont leurs auteurs ont été pénétrés à l'annonce du plaisir de revoir des anciens camarades de classe, après 5, 10, 30, 50 ans et plus. Plusieurs ont affirmé spontanément que de telles réunions devraient avoir lieu plus fréquemment. Nos aînés surtout paraissent anxieux de se compter et de renouer des amitiés vieilles de 60 ans.

Ceux qui arriveront samedi le 27 juillet, seront les bienvenus et pourront assister gratuitement à une belle séance cinématographique. Et que ceux qui veulent coucher ou manger au Collège nous avertissent. Ils pourront le faire moyennant un prix raisonnable.

Voici les grandes lignes du programme:

a) Samedi soir

Veillée de famille au Collège.

b) Dimanche

9 hres: Inscription et visite du Collège.

10 hres: Messe dominicale à l'Eglise. Après la messe, photo de groupe. Banquet sous bois, discours. Visite à la Chapelle Ste-Anne, temps libre.

8 hres: Grand ralliement dans la cour du Collège. Concert par une fanfare de renom. Discours.

C'est donc entendu, chers confrères, je donne rendez-vous pour le dimanche, 28 JUILLET prochain à tout ancien qui n'aura pas d'empêchement absolu. Ainsi, cher Confrère, en attendant le plaisir de vous revoir et de faire votre connaissance, je demeure,

Votre tout dévoué,
FERNAND TURCOTTE
président général de l'Amicale.

L'art de cuisiner

Depuis quelques années, l'art de cuisiner à l'électricité a fait des progrès presque inconcevables.

Il n'y a pas si longtemps que la critique aurait traité d'imposteurs ceux qui auraient prédit qu'il serait possible de réaliser un poêle capable de cuire un repas à point, sans surveillance, et surtout de couper le courant au bon moment de la cuisson.

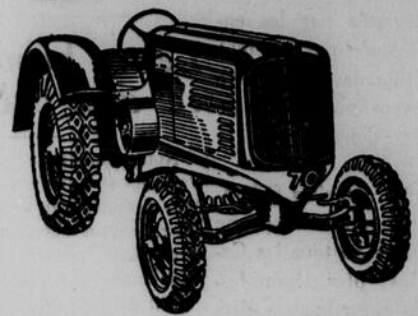
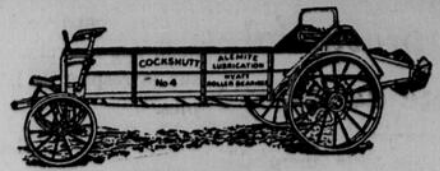
Les ingénieurs de la Canadian General Electric Company expliquent ce mystère magique lorsqu'ils décrivent les méthodes modernes de contrôle du fourneau. D'après eux, des appareils ingénieux ont été mis au point pour permettre de cuisiner sans ne rien laisser au hasard.

Un contrôle automatique de la température fonctionnant en relation avec un cadran (timer) permet de réaliser avec le poêle électrique Hotpoint des miracles culinaires. Ce cadran ouvre ou coupe le courant électrique qui chauffe le fourneau à une heure et pour une période déterminées — sans aucune aide de la cuisinière — de même qu'il maintient une température égale durant la cuisson des aliments placés dans le fourneau.

Il est loisible maintenant à la maîtresse de maison de quitter sa demeure pendant que son repas cuit dans le fourneau d'un poêle électrique Hotpoint d'y revenir à son gré et d'y trouver un repas cuit à point et prêt à servir.

Augmentation de 36 pour cent au C.N.R.

Les revenus bruts du Canadien National pour la semaine terminée le 30 juin 1940 atteignent \$6,550,140 et, comparés à ceux de la semaine correspondante de 1939, \$4,816,629 ils accusent un surplus de \$1,733,511 ou de 36%.



Agent et vendeur de toute machine agricole

Jean-Louis Poulette

Tél.: 103-2

R.R. 2

Berthier

Donnez votre encouragement à:

BERTHIERVILLE EXPRESS

Emery Riquier, prop.

Service et prix dont vous serez toujours satisfaits

Assurance sur marchandises transportées.

MONTREAL
221 rue des Communes
MA. 7956

BERTHIERVILLE
22 rue Jacques-Cartier
Tél. No 83

A BERTHIERVILLE VENDREDI ET SAMEDI

à l'Etude du notaire J.-A. Boivin

Eme. Lacroix
AVOCAT

VOICI 7 LIGNES DE SAISON:

Planches Gyproc à bords biseautés 1940; Pin de la Colombie (pin rouge ou B. B. Fir); Bardeau de cèdre à 24 rangées; Lambrissages imitation de brique; Ciment Portland; Peintures de toutes sortes; Sertisseuses et boîte de conserve:

PRESENTEMENT

le meilleur endroit où les acheter, c'est à:

**La
Ferrermerie
de
Berthier**

Téléphone 17 Berthierville, Qué.

(Ici, c'est toute une ferronnerie).

16 BLANCHETTES DANS UN WAGON

Un troupeau 16 chèvres canadienne de race pure a été monté il y a quelques jours dans un Wagon à bestiaux du Canadien National à destination de New

York et de là de Valparaiso, Chili, Amérique du Sud, où elles seront dirigées vers des écoles d'agriculture pour fins d'expérimentation. Elles ont été achetées pour le compte du Département Técnico Agrícola de la ja de la Habitación Popular.

Théâtre "Royal"

Louiseville, Qué.

Tél. 250

DIMANCHE ET LUNDI, 21 ET 22 JUILLET

"TROIS VALSES"

AVEC

Yvonne Printemps, Pierre Fresnay, Henri Guisot

AUSSI:

"MARCH OF TIME" U. S. NAVY 1940

—NEWS—

MARDI ET MERCREDI, 23 ET 24

"ESCAPE TO PARADISE"

AUSSI:

"SAINT TAKES OVER"

—NEWS—

MERCREDI, LE 24 (en plus du programme régulier)

Une troupe d'artistes de Montréal, avec Juliette Béliveau et autres.

ADMISSION: 35 SOUS.

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI, 25, 26 ET 27

"LE GRAND ÉLAN"

AUSSI COMEDIE:

"BLACK BANDIT"

AVEC

Bob Baker, Marjorie Reynolds et Jack Rockwell

—NEWS—

DEUX REPRESENTATIONS TOUS LES SOIRS DURANT LA SAISON D'ETE
COMMENCANT A 7.30 hres (heure avancée)

Dimanche après-midi, 2 représentations à 2.30 hres (heure avancée)

LES BILLETS SPECIAUX EN SERIE DE 4 POUR \$1.00 SONT TOUJOURS ACCEPTES.

Tél. 24

Eugène Gosselin

Ferblantier - Couvreur et Plombier.

Licencié du gouvernement en plomberie et chauffage.

Tél. 24

Mme Eugène Gosselin

Magasin de Nouveautés au coupon et à la verge. Corsets, Brassières "GOTHIC", Robes de toilette, etc. Couturière d'expérience à votre disposition.

St-Barthélemi, Qué.